

Fédération Biblique Catholique

N°17

4 / 1990

Bulletin

*Dei
verbum*

**25ème anniversaire de
la promulgation de la
constitution dogmatique
sur la Révélation divine**

DEI VERBUM

*

**La constitution DEI VERBUM,
25 années après sa promulgation -
Perspectives de la Fédération
Biblique Catholique (pages 4-11)**

**Rapport du Secrétaire Général de
la Fédération à l'Assemblée de
Bogotá sur la vie de la Fédération,
de Bangalore (1984) à Bogotá (1990)
(pages 12-20)**

édition française

La Fédération Biblique Catholique (FBC) est une organisation internationale qui se compose d'organismes catholiques engagés dans le travail de l'apostolat et de la pastorale bibliques. Ses membres s'efforcent de répondre aux besoins des églises locales dans le domaine biblique grâce à l'entraide et le service mutuel.

La traduction et la distribution d'éditions catholiques ou interconfessionnelles de la Bible, éditions réalisées le plus souvent avec les Sociétés Bibliques, restent le premier des objectifs de l'association.

Il est aussi dans l'intention de la Fédération de faire avancer les études bibliques et de promouvoir la production d'instruments pédagogiques afin d'amener à une meilleure compréhension des textes bibliques. La Fédération peut aider à la formation de ministres de la Parole, tels les animateurs bibliques ou les catéchistes. Elle propose des moyens pour la mise en oeuvre des groupes bibliques. Elle encourage l'utilisation des médias afin de faciliter l'approche de la Parole de Dieu.

La Fédération souhaite aussi établir un dialogue avec ceux qui ne s'attachent qu'aux seules valeurs humaines. Elle entend de même encourager la confrontation avec les écrits sacrés des autres religions. A la faveur de telles rencontres, la Parole révélée de Dieu peut mieux éclairer le mystère de Dieu et de la vie humaine.

La Fédération fait appel à tous ceux qui veulent bien lui apporter leur soutien personnel ou communautaire, afin qu'elle puisse réaliser ses objectifs.

Monseigneur Alberto Ablondi,
évêque de Livourne,
Président de la FBC.

Bulletin DEI VERBUM - n°17 - 4 / 1990 Quatrième trimestre

Le Bulletin DEI VERBUM paraît chaque trimestre en anglais, en espagnol, en français et allemand.

Responsabilité éditoriale :
Ludger Feldkämper, Sylvia Schroer,
Marc Sevin, François Tricard.

Rédaction et fabrication :
Heinz Köster, Marc Sevin.

Abonnement –

Prix de l'abonnement (en US dollars) :
. abonnement ordinaire : 12 \$
. abonnement de soutien : 25 \$
. abonnement étudiant : 8 \$
. abonnement réservé aux pays
du Tiers-Monde : 8 \$

Pour la France :

. abonnement ordinaire : 70 FF
. abonnement de soutien : 120 FF
à verser à : Marc Sevin,
CCP 1051-66 B La Source
(en mentionnant sur le talon :
"abonnement Bulletin DEI VERBUM")

Pour couvrir nos frais, nous invitons ceux et celles qui le peuvent à souscrire un abonnement de soutien.

N'oubliez pas d'indiquer l'édition que vous voulez recevoir : anglaise, espagnole, française ou allemande.

Tout abonnement part de janvier à décembre et comporte quatre numéros. Souscrit en cours d'année, l'abonnement donne droit aux bulletins déjà parus de l'année.

Pour les membres de la Fédération, le prix de l'abonnement annuel est compris dans la cotisation qu'ils versent au Secrétariat Général chaque année.

Faire parvenir le prix de l'abonnement au Secrétariat Général de la Fédération à Stuttgart.
Banque : Liga Bank, Speyer
Acc. N° 59820 (BLZ 54790300)

Reproduction des articles :

Nous recommandons aux membres de la Fédération de bien vouloir reproduire dans leurs revues ou bulletins les articles qu'ils jugeront utiles pour leurs lecteurs, à l'exception des articles du Bulletin DEI VERBUM où une recommandation contraire est explicitement donnée. Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et non nécessairement celles de la Fédération.

***"Il est nécessaire que l'accès à l'Écriture sainte
soit largement ouvert aux fidèles du Christ"
Dei Verbum, § 22)***

Secrétariat Général FBC
Katholische Bibelföderation
Mittelstr. 12
B.P. 10 52 22
7000 Stuttgart 10
République Fédérale Allemande
Tél. (711) 60 92 74 ou 60 40 99
Fax: (711) 6 40 56 44

La Fédération Biblique Catholique Mondiale (FBC) est une
"organisation catholique internationale à caractère public" (Cf.
Code de Droit Canonique, 312.1.1.) reconnue par le Saint-Siège.

SOMMAIRE

- * LA CONSTITUTION
"DEI VERBUM"
25 ANNÉES
APRÈS SA PROMULGATION:
PERSPECTIVES
DE LA FÉDÉRATION
BIBLIQUE CATHOLIQUE 4
- * RAPPORT
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA FÉDÉRATION
À L'ASSEMBLÉE DE BOGOTA 12

La "Déclaration finale" de l'Assemblée de Bogotá ainsi que la "Constitution" de la Fédération sont disponibles en fascicules au Secrétariat de Stuttgart en français, anglais, espagnol, allemand. Nous les tenons à votre disposition.

ÉDITORIAL

Deux dossiers seulement, mais suffisamment riches, au sommaire de ce numéro. Tous deux proviennent de l'Assemblée de Bogotá (cf. Bulletin DEI VERBUM n°15/16).

Le 18 novembre de cette année, nous avons célébré le 25ème anniversaire de la promulgation de DEI VERBUM. La Fédération Biblique Catholique ne peut oublier qu'elle doit son existence à cette constitution conciliaire sur la divine Révélation. Elle a été créée, en effet, pour favoriser la mise en œuvre des recommandations du chapitre 6 de DEI VERBUM. C'est pourquoi les membres du Comité Exécutif avaient invité tous les membres de la Fédération à fêter, d'une manière ou d'une autre, cet événement. Il ne s'agit nullement d'un goût immodéré pour les anniversaires, car pourquoi vingt-cinq années plutôt que trente ou cinquante ? Mais il est temps aujourd'hui de faire le point, voir où nous en sommes par rapport à l'impulsion donnée par le Concile, évaluer avec lucidité les avancées, les reculs ou le "surplace"! Lors de l'Assemblée de Bogotá, l'exposé de Mgr Onaiyekan, évêque coadjuteur d'Abiya, nouvelle capitale du Nigéria, rappelle l'importance de DEI VERBUM pour la Fédération. Son exposé devrait utilement servir de base à un examen sur la manière dont les uns et les autres ont mis en œuvre les recommandations de DEI VERBUM.

Le rapport du Père Feldkämper sur le travail de la Fédération entre l'Assemblée de Bangalore en 1985 et celle de Bogotá, donne une photographie aux mille couleurs sur l'apostolat biblique dans le monde au cours des six dernières années. Les informations et les réflexions y fourmillent. Le Secrétaire Général n'a pas ménagé ses efforts pour que la pastorale biblique se développe grâce aux membres de la Fédération. Son rapport permet aussi de constater que la Constitution Dei VERBUM n'est pas restée lettre morte et que ses fruits sont plus nombreux qu'on ne le croit. La pastorale biblique manifeste un dynamisme qui va s'amplifiant dans l'Église catholique. C'est de bon augure pour les vingt-cinq années à venir!

Marc Sevin

La Constitution DEI VERBUM vingt-cinq années après sa promulgation: perspectives de la FÉDÉRATION BIBLIQUE CATHOLIQUE*

Introduction

En novembre 1990, nous célébrerons les 25 années de la promulgation de la Constitution dogmatique de la Révélation DEI VERBUM de Vatican II. Dans la vie d'un individu, 25 ans représentent une bonne étape, environ la tierce partie d'une vie normale. Mais dans la vie de l'Église, c'est une période relativement courte. Si les conciles œcuméniques sont considérés comme des moyens pour semer des idées nouvelles, alors, il faut donner à ces idées un temps de germination, de croissance pour qu'elle donnent du fruit.

De par son contenu et de par son esprit, DEI VERBUM est un exemple typique de nouveauté souvent révolutionnaire, qui caractérise les enseignements du Concile. Se déprendre d'idées anciennes et accueillir de nouvelles, est en soi un processus éprouvant pour la plupart des gens. Ce n'est pas surprenant alors que les idées révolutionnaires de DEI VERBUM aient rencontré tant de résistance, de refus ou aient été simplement ignorées. Le pape Jean Paul II, au cours d'une audience donnée aux membres de la WCFBA* disait : «La constitution DEI VERBUM a été bien négligée jusqu'à nos jours» (1). La plainte du Saint-Père devait être pour nous un défi pour prendre la Constitution avec plus de sérieux. Pour relever ce défi, quelle meilleure occasion que cette Assemblée de la Fédération, 25 ans après DEI VERBUM ?

D'autre part il faut reconnaître ce que l'Esprit a donné à l'Église dans le champ de l'apostolat biblique au cours de ce quart de siècle. Il faudrait décrire en un document tous ces efforts réalisés. Les messages du Concile sont parvenus à l'Église toute entière. L'impact a été ressenti plus profondément de la part de jeunes chrétiens, prêtres ou laïcs, la plupart d'entre eux ne connaissant que l'Église post-conciliaire. DEI VERBUM a mis en mouvement une véritable révolution biblique qui a commencé lentement et qui maintenant se répand comme un feu dans plusieurs parties du monde. Les semaines de mission en Afrique, en Asie, en Amérique Latine ont expérimenté la puissance de la Parole de Dieu dans le partage des saintes Écritures, malgré les barrières de culture et de langues. La facilité d'accès aux textes inspirés a rendu plus aisée la manière de parler de Dieu aux peuples dans leur langue et dans leur culture.

Je n'ai pas l'intention de faire ici un commentaire complet de DEI VERBUM. Ceci a déjà été fait en différentes langues par

des personnes compétentes (2). Je voudrais plutôt inviter cette assemblée à réfléchir avec moi sur ce document. Deux parties dans mon exposé : nous examinerons d'abord les cinq premiers chapitres de DEI VERBUM avant d'aborder plus en détail le sixième. Dans la troisième et dernière partie, nous analyserons le rôle de la Fédération Biblique Catholique face aux défis de DEI VERBUM dans l'Église d'aujourd'hui.

Bien que ma réflexion dépende de mon expérience d'évêque nigérien très occupé, je vais essayer, dans la mesure du possible, de réfléchir dans une optique mondiale. Je reconnais que six années au Comité Exécutif de la Fédération m'ont beaucoup enrichi.

Première partie : Section dogmatique

1. Un document dogmatique

Comme son nom complet l'indique, DEI VERBUM est une «constitution dogmatique» dont l'intention est «la proposition et la transmission de la doctrine authentique de la Révélation divine» §1. C'est un résumé dense et global du courant officiel de la position de l'Église sur les différents thèmes dogmatiques évoqués. Ainsi, on peut considérer toute la Constitution comme un traité dogmatique en cinq chapitres avec une conclusion pastorale au chapitre sixième.

Cependant, même avec ses préoccupations dogmatiques, le document ne perd pas de vue les objectifs du Concile. Dès le début, l'objectif kérygmique universel est affirmé : «afin que le monde entier puisse, en entendant le message de salut, arriver à la foi, à l'espérance et à l'amour.»

Tout le programme du Concile est contenu dans la première phrase de l'introduction de DEI VERBUM, qui invite à être «respectueusement attentif à la Parole de Dieu et à la proclamer avec confiance.» Dès le début, il est évident que l'écoute attentive est une condition préalable pour la proclamation effective de la Parole de Dieu; cette conviction se retrouve dans tout le reste du document.

Le document se déploie sous l'influence profonde de la Parole de Dieu. Mais ici, l'idée-clef, «DEI VERBUM», est placée comme mot d'ouverture donnant ainsi à toute la Constitution non seulement un nom approprié mais aussi un point constant de référence.

* Le nom de la Fédération depuis l'Assemblée de Bogotà est désormais : FÉDÉRATION BIBLIQUE CATHOLIQUE [FBC] (en anglais : CATHOLIC BIBLICAL FEDERATION [CBF]). Il remplace l'ancien intitulé : "FÉDÉRATION BIBLIQUE CATHOLIQUE MONDIALE (en anglais WORLD CATHOLIC FEDERATION FOR THE BIBLICAL APOSTOLATE [WCFBA])

2. Dieu parle en se révélant lui-même

Le chapitre premier traite des concepts généraux de la Révélation, aux implications très profondes, présentés dans leur sens le plus large possible. On ne peut parler de «Parole de Dieu» que parce que Dieu a pris l'initiative de se communiquer lui-même et de nous communiquer sa volonté à travers la révélation. C'est une manifestation de la «bonté et de la sagesse de Dieu» (§ 2) avec une visée universelle ayant son centre et son point d'appui en «Jésus-Christ le Verbe fait chair». L'action divine dans «l'histoire du salut» se fait connaître à nous dans le «plan divin de la Révélation... dans les événements et des paroles intimement unis entre eux».

La Révélation de Dieu lui-même est présentée en cercles concentriques progressifs qui se fixent en un point précis (§ 3). D'abord, la création dans sa plénitude donne un «témoignage incessant» sur Dieu. Ensuite, l'humanité en général, avant et après la chute, a le privilège de recevoir la Révélation de Dieu lui-même et l'invitation au «Salut éternel». La «tendresse aimante» de Dieu envers l'humanité est «sans fin», et nous pourrions ajouter, sans acception de race et de nation. C'est dans cette «tendresse aimante» universelle de Dieu qu'ont pris racine et grandi l'appel et la mission d'Abraham, de Moïse et des prophètes d'Israël, comme une préparation divine de l'annonce de l'Évangile de Jésus-Christ. La Parole de Dieu au monde a son expression définitive en Jésus-Christ (§ 4).

Quand Dieu lui-même s'offre dans la Révélation, nous le recevons dans «l'obéissance de la foi» menée à sa perfection par l'Esprit-Saint. Ceci néanmoins laisse intact le rôle donné par Dieu à la raison humaine dans sa recherche de la vérité naturelle et divine, selon la doctrine traditionnelle de l'Église en ce domaine.

Dans ce chapitre on est frappé par l'insistance sur la visée universelle de la Révélation divine. Ceci rejoint les préoccupations bien connues de Vatican II de non-exclusion, d'ouverture, de dialogue et de témoignage à toute l'humanité. Quant à la Révélation divine, personne n'est laissé dans l'obscurité totale. Tous sont inclus dans le plan salvifique de Dieu. Ce Dieu, dont toute la création est un reflet et un témoignage, s'est révélé lui-même à toute l'humanité, à chacun selon la mesure de grâce donnée par l'Esprit-Saint. Nous avons donc ici la justification théologique du courant d'appréciation du bien, du noble et du vrai dans les religions du monde. Dans le même contexte, les livres sacrés des religions du monde se manifestent comme une réflexion de «cette lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde» (Jean 1,9).

Autrement dit, le fait de présenter la Révélation divine comme une dynamique croissante dans l'Histoire du Salut, qui culmine en Jésus-Christ, pour se poursuivre sans interruption jusqu'à la fin des temps, nous rappelle que nous pouvons toujours croître dans la connaissance et l'amour du Dieu de notre salut, par l'Esprit qui nous a été donné.

3. La transmission de la Révélation divine

Dieu aurait pu se faire connaître lui-même directement à chaque individu et de manière suffisante pour son salut. En ce cas, la question de la transmission de la Révélation divine d'une

personne à l'autre ou d'une génération à l'autre ne se poserait pas. Mais puisque Dieu a fait de la communauté une dimension essentielle à la vie humaine, le besoin se fait sentir de moyens pour une transmission fidèle des vérités révélées par Dieu d'une génération à l'autre.

Le chapitre 2 de la Constitution traite du procédé de transmission. Quand à *ce qui* doit être transmis, nous sommes introduits soudainement au concept d'*Évangile* qui contient le sens du message total au Christ. Avant le Christ, la transmission est confiée aux Apôtres et à leurs successeurs. Ici encore, nous voyons le Christ comme centre et cas unique de l'autorévélation de Dieu à l'humanité.

Les Apôtres ont conservé et donné l'Évangile oralement, par la prédication, par le témoignage et les institutions. Ils ont donné ce qu'ils ont reçu du Christ de différentes manières: «de la bouche du Christ en vivant avec lui et en le voyant agir, ou ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit» (§ 7). Nous devons souligner le rôle important de «l'inspiration de l'Esprit-Saint» dans l'élaboration du témoignage des Apôtres, à qui le Christ avait confié son Évangile.

Unis aux Apôtres, «des hommes apostoliques» «sous l'inspiration du même Esprit-Saint consignèrent par écrit le message du Salut». Pour la première fois, l'Écriture est mentionnée comme un moyen de préserver et de transmettre le message de la Révélation divine. Mais pour que l'Évangile puisse survivre sous une forme vivante et complète, les Apôtres ont délégué leur pouvoir aux évêques comme à leurs successeurs.

En conséquence l'Évangile est transmis sous la forme d'une tradition apostolique, préservée dans une Église vivante et «exprimée tout particulièrement dans les livres inspirés» (§ 8). Sans effort apparent, le document se meut doucement dans le long débat jailli de la relation entre les Écritures et la Tradition. En soi, l'Écriture est partie intégrante de la Tradition qui, à son tour, se présente comme un tout.

La Tradition qui nous vient des Apôtres continue à croître avec dynamisme grâce à l'assistance de l'Esprit-Saint agissant dans tous les membres de l'Église. Elle s'exprime non seulement par un ensemble d'idées, de doctrines orales et écrites, mais aussi par la pratique, la vie des croyants, par la prière et par l'Église servante. Quant aux saintes Écritures, elles soutiennent la Tradition qui en détermine les limites canoniques et en assure une correcte interprétation. La Tradition est le canal vivant de la conservation ininterrompue de Dieu avec son Église, la fiancée de son Fils bien-aimé. C'est dans la Tradition que la Parole de Dieu se donne toute entière. Dans la mesure où la Parole de Dieu a été écrite sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, c'est l'Écriture. En conséquence, la certitude de toutes les vérités révélées ne découle pas uniquement des Écritures «non per solam scripturam». Il y a là sans doute une référence à la doctrine classique protestante de la «sola scriptura», bien que non dans un esprit polémique. De fait, DEI VERBUM rejette l'idée de deux sources de révélation. Toutes les deux, à savoir la Tradition et l'Écriture, forment «un miroir dans lequel l'Église... contemple Dieu» (§ 7). Elles constituent «un unique dépôt sacré de la Parole de Dieu, confié à l'Église» (§ 10).

L'Église à qui a été confiée la Parole de Dieu n'est pas un peuple amorphe. Il y a une autorité chargée de l'interprétation

authentique de la Parole de Dieu, qu'elle soit dans l'Écriture ou dans la Tradition. C'est mission est confiée à «l'unique Magistère vivant de l'Église» (§ 10). Ce que signifie le «Magisterium» n'est pas défini. Peut-être le considère-t-on comme connu. Mais DEI VERBUM souligne que le «Magisterium» n'est pas supérieur à la Parole de Dieu. Il doit être au service de la Parole, l'écouter attentivement avant de la proclamer, de l'enseigner et de l'interpréter. Le chapitre se termine par une belle image de l'Écriture, de la Tradition et du Magistère représentés par un tripode soutenu par l'action de l'Esprit de Dieu lui-même.

À la lecture du chapitre deuxième de DEI VERBUM, deux remarques pratiques viennent à l'esprit : d'abord on remarque que le document est sobre et restrictif dans sa manière de traiter le Magistère, particulièrement quant au dépôt de la foi. Il repousse radicalement la tendance à mettre sur un même pied d'égalité la Tradition et le Magistère. Cela se sent encore davantage quand il souligne le rôle des fidèles dans la croissance dynamique, la connaissance et l'interprétation correcte de la véritable Tradition chrétienne. La deuxième remarque se réfère à la place de l'Écriture dans la Tradition. La révolution biblique dans l'Église catholique, surtout dans les pays du Tiers-Monde, est une bénédiction dont il faut rendre grâce à Dieu. Mais parfois on se demande si on apporte une attention suffisante à ce que dit DEI VERBUM au sujet de la Tradition, et la relation de celle-ci avec l'Écriture. N'y aurait-il pas tendance à aller seulement à la «sola scriptura»? La question «Est-ce dans la Bible?» est devenue une préoccupation majeure pour beaucoup de catholiques alors qu'ils font des efforts inutiles pour trouver des bases bibliques adéquates à tout ce que l'Église dit et fait. En ceci apparaît souvent l'influence des groupes fondamentalistes non-catholiques. Il est important de maintenir constamment une attitude spécifiquement catholique face à ces sujets.

4. Inspiration et Interprétation

À partir du chapitre 3, DEI VERBUM restreint l'emploi de l'expression spéciale de " Révélation divine" pour ce qui est écrit, et use de la dénomination d'Écriture sainte. C'est un chapitre très dense qui distille le fruit d'une longue tradition de réflexion théologique, et d'enseignement magistériel qui montre comment la Révélation divine a été mise par écrit. Il touche ici les questions épineuses de l'inspiration, de la canonicité, de l'autorité divine et humaine, de la vérité, de l'infailibilité de l'Écriture comme aussi de la délimitation des fameux principes catholiques d'interprétation biblique. La question fondamentale à savoir comment Dieu agit-il dans l'écrivain sacré pour produire le texte inspiré, n'a pas encore reçu de réponse définitive, sauf peut-être en terme d'analogie avec le mystère de l'Incarnation. Dans une ambiance de foi, tout semble assez «logique». Si Dieu a voulu se révéler par son Fils Jésus, pourquoi ne le ferait-il pas à travers des auteurs humains. Le paragraphe 2 donne un excellent résumé de la manière dont l'Église explique aujourd'hui officiellement cette «merveilleuse condescendance de la sagesse éternelle».

L'accent mis sur la nécessité d'appliquer des principes valides à l'interprétation des Écritures, montre que le texte inspiré ne s'explique pas toujours par lui-même. La longue histoire et le copieux recueil d'erreurs doctrinales et de divisions dans

l'Église en sont une triste preuve. Même les auteurs du Nouveau Testament savaient que les saintes Écritures n'étaient pas faites pour être interprétées librement (2 Pierre 3,16).

Le but de l'interprétation biblique est de percevoir ce que Dieu a voulu communiquer par les paroles de l'écrivain sacré. Pour cela l'interprète doit chercher «ce que l'écrivain sacré voulait signifier». Cette méthode doit faire attention aux formes littéraires, tenir compte de l'Esprit qui a inspiré les Écritures, et prendre en compte l'analogie de la foi. Voilà des tâches que n'importe qui ne peut mener à bien. Dans l'Église, ce sont ceux qui, comme les *exégètes*, ont la mission particulière de pénétrer, de comprendre davantage et d'expliquer plus à fond le sens des Écritures. Les *exégètes* rendent un précieux service à toute l'Église quand ils lui remettent le fruit de leur recherche, et quand ils préparent le terrain pour le jugement que doit faire l'Église sur les sujets en discussion.

L'arbitre en dernier lieu sur ce qui concerne l'interprétation biblique est l'Église par son Magistère, comme le montre clairement la dernière phrase du § 12.

De ces discussions surtout techniques surgissent quelques remarques :

a. En regardant le siècle dernier, on voit une rafraîchissante constance dans l'attitude de l'Église face aux méthodes modernes d'étude des Écritures. Sa prudente réaction envers les premières réclamations extravagantes de ce qu'on a appelé «la haute critique», se révélait plus tard être fondée. En général, sous plusieurs aspects, les chercheurs d'aujourd'hui ne se montrent pas aussi sûrs que leurs prédécesseurs prétendaient l'être. Il est difficile de ne pas voir l'Esprit à l'oeuvre guidant l'Église.

b. DEI VERBUM établit une délicate comparaison entre un fondamentalisme crass et un rationalisme desséché. Les responsabilités respectives des agents humains et divins, aussi bien dans l'Écriture que dans l'interprétation des textes sacrés, s'affirment et se maintiennent en équilibre.

c. L'explosion des études bibliques catholiques depuis Vatican II est due en grande partie aux idées de DEI VERBUM qui ont libéré les *exégètes* catholiques d'excessives restrictions doctrinales. En général, cette liberté a été utilisée de manière responsable, et avec de bons résultats. Les *exégètes* catholiques se trouvent parmi les meilleurs dans les études bibliques aujourd'hui, dans un domaine de grande compétence œcuménique.

d. Cependant, il semble qu'il faille encore travailler beaucoup pour apporter les fruits des hautes sphères de l'exégèse au peuple de la base. Par exemple, le lien entre l'étude biblique et l'apostolat biblique a besoin d'être mieux défini, même si ces derniers temps on a fait de sérieux efforts dans ce sens. Ainsi l'intérêt montré par l'Institut Biblique Pontifical de Rome pour les programmes de la Fédération est un heureux développement. Une telle relation est importante si l'on veut enrayer la vague de fondamentalisme parmi les enthousiastes de la Bible et déplacer l'inutile suspicion que les ailes conservatrices de l'Église alimentent souvent au sujet des études bibliques. De leur côté, les *exégètes* sont provoqués à orienter leurs énergies à la détection des véritables besoins spirituels du Peuple de Dieu qui cherche dans l'Écriture aliment, consolation et vie.

Si le lien n'est pas construit, on risque de tomber de plus en plus dans une situation où le charismatique ne dépendra que de l'Esprit, où les conservateurs s'attacheront encore plus à leurs vieux manuels de dévotion, et où les exégètes continueront à élaborer des écrits scientifiques pour leur auditoire exclusif.

e. Malgré tout, je crois que de toute manière les Écritures ont une méthode de communication intelligible pour tous ceux qui veulent les lire, les écouter et en parler avec foi et amour. C'est là une pensée pleine d'espérance.

5. L'Ancien Testament

L'Ancien Testament est le livre saint du peuple d'Israël. Mais comme le reste de la Révélation dont il fait partie, il tient compte de toute l'humanité, comme l'est aussi l'appel d'Israël, fait en fonction du salut de toutes les races. Ceci est très clair quand on dit que Christ a accompli le temps, réalisant ainsi le plan de Dieu. C'est pourquoi l'Ancien Testament a une valeur universelle. De plus, il a une valeur permanente comme Écriture inspirée, qui était aussi l'Écriture de l'Église primitive.

Vis-à-vis du Nouveau Testament, il en est la préparation, l'annonce prophétique, l'image typologique. Il contient «beaucoup de choses imparfaites et provisoires» (§ 15 «*imperfecta et temporaria*»), mais même ainsi, elle doivent être lues dans un contexte de «pédagogie divine» (3).

Le chrétien a beaucoup de raisons pour vénérer l'Ancien Testament. Inspiré par Dieu, il donne une perception vivante de Dieu, une sublime doctrine à son sujet, une sagesse salvatrice de l'homme et de la vie, et un grand trésor de prière.

Il y a une étroite relation entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Les deux, ensemble, constituent le message évangélique; l'un clarifie et interprète l'autre.

DEI VERBUM affirme avec vigueur que l'Ancien Testament fait partie du «message évangélique». C'est dans la ligne de l'ancienne tradition de l'Église. Il n'y a donc pas lieu de penser que peut-être il serait moins inspiré, comme on a parfois tendance à le faire.

Il y a référence à l'«imparfait et au provisoire» de choses contenues dans l'Ancien Testament. Si pour le peuple d'Israël, c'est le chemin de la pédagogie divine, nous, nous devons le lire à la lumière du Nouveau Testament. Voici des exemples de ces choses «imparfaites et provisoires»: la polygamie (Genèse 29,30; 2 Samuel 3,2-5), le divorce (Deutéronome 24,1), l'extermination de villes entières par «herem» (Josué 6,18-24; 1 Samuel 15), et la loi de vengeance (Exode 21,24-25). Jésus, lors du sermon sur la montagne, a montré comment ces textes de l'Ancien Testament doivent «s'accomplir». «On vous a dit... moi je vous dis...» (Matthieu 5,21-22). «Je vous donne un commandement nouveau...» (Jean 13,34).

Il n'y a donc pas lieu de se cacher derrière l'Ancien Testament pour prendre des positions anti-évangéliques, par exemple en ce qui concerne la guerre et la paix, le mariage, la famille et la morale. Un fondateur d'Église au Nigéria est mort, il y a quelques années, en laissant derrière lui plus de trente veuves, se réclamant de son patron et modèle, David, l'ami de Dieu. Avant que les chrétiens cherchent une justification à leur guerre sainte dans l'Exode ou dans les Juges, ils doivent d'abord lire attentivement le Nouveau Testament.

Les «choses imparfaites» des écrits sacrés des religions du monde peuvent être considérées comme «pédagogie divine». Ces religions ont beaucoup de bon et de vrai, ce qui peut être considéré comme une préparation du message évangélique, comme le dit Vatican II (4). Un vigoureux débat sur le sujet du statut théologique des Écritures non chrétiennes a eu lieu à Bangalore: il en est résulté beaucoup de discussions et peu de lumière. Est-ce que ces Écritures peuvent être appelées «parties du message évangélique» au même titre que l'Ancien Testament? Dans le sens large du mot Évangile dans DEI VERBUM (§ 7), on pourrait y répondre positivement. Cependant, je crois que le fait de dire qu'ils sont «inspirés» ne ferait que causer des confusions inutiles.

6. Le Nouveau Testament

Les écrits du Nouveau Testament sont le témoin permanent et divin de tout ce que Dieu a réalisé en Christ. Ce chapitre fixe l'attention particulièrement sur les quatre évangiles, car ils ont une place prééminente dans l'ensemble des Écritures comme témoins principaux de la vie et de l'enseignement du Christ.

Ici nous retrouvons un beau résumé de la doctrine actuelle de l'Église sur les Évangiles comme témoignage fidèle, honnête et vrai de ce que Jésus a dit et fait. Cette doctrine situe la démarche de composition des Évangiles à partir des événements, de la compréhension des traditions orales et écrites pour arriver enfin au texte final des évangiles. Cependant, l'accent est mis sur la *véracité* de l'Évangile. Le § 19 souligne cet aspect dans plusieurs phrases et termes:

L'Église affirme l'*historicité* des évangiles qui racontent *fidèlement* ce que Jésus a fait *réellement*. Les évangiles nous ont gardé le style des prédications originales et ont communiqué une relation *exacte et digne de foi*. Les évangélistes ont fait tout cela de sorte que nous pouvons connaître la *vérité*.

Le court § 20 sur les autres écrits du Nouveau Testament, les présente comme un complément et la confirmation des quatre évangiles.

L'importance spéciale du Nouveau Testament et la prééminence des quatre évangiles doivent être pris en considération dans nos projets de traductions bibliques, ce qui se réalise en général. Comment faire paraître cet aspect dans nos programmes d'études bibliques? Pouvons-nous introduire le peuple à la Bible entière, tout en respectant en même temps l'importance des différentes parties des Écritures? La liturgie le fait dans le lectionnaire. Nous avons là un bon modèle.

Le chapitre donne une position claire de l'Église sur le résultat de l'*historicité* des évangiles. Il laisse le champ libre aux hypothèses des savants. Les recherches n'ont guère évolué ces derniers temps. On nous propose diverses théories et hypothèses, qui n'affectent pas la substance du message évangélique. De fait, des théories extravagantes du passé on est passé à des positions plus sobres.

De toute façon, comme les évangiles n'ont pas été écrits seulement pour les experts, les gens devraient avoir accès à l'Évangile et on devrait leur permettre de voir et d'écouter Jésus-Christ à travers les pages de l'Évangile, comme c'était d'ailleurs l'intention des évangélistes.

Deuxième partie : Directives pastorales

1. La Bible et l'Église

Le chapitre six de DEI VERBUM porte le titre de «La sainte Écriture dans la vie de l'Église». Il s'agit d'une présentation brève, mais substantielle, de la place et du rôle des Écritures dans l'Église. C'est ici que les solutions les plus pratiques sont discutées et les directives pastorales données. Ce chapitre présente un sommaire-questionnaire qui permet de vérifier jusqu'à quel point les idées de DEI VERBUM ont été accueillies par l'Église. Ce n'est pas étonnant que la Fédération reproduise ce chapitre comme premier document dans la section des documents de son Directoire officiel - il apparaît même avant la Constitution de la Fédération. Il y est décrit comme «le point d'orientation pour tous ceux qui sont engagés dans la pastorale biblique» (5).

Le chapitre s'ouvre par une déclaration vigoureuse sur l'importance et la vénération que l'Église voue aux Écritures, non moins que celle qu'elle réserve au Corps du Christ (§ 21). C'est une tradition aussi ancienne que l'Eucharistie ou sur une même table le Pain de Vie est reçu et donné aux fidèles comme Parole de Dieu et Corps du Christ. Qu'il n'existe qu'une table, cela ressort clairement de la traduction anglaise de Flannery : «de la même table de la Parole de Dieu et du Corps du Christ» («ex mensa tam Verbi Dei quam Corporis Christi»).

L'Écriture avec la Tradition sacrée, et jamais seule, a toujours été et est encore considérée comme règle suprême de la Foi. Toujours Écriture et Tradition, comme l'explique le chapitre II.

Parce que l'Écriture «communique... la Parole de Dieu, et fait résonner... la voix de l'Esprit-Saint», elle est un aliment indispensable, une norme pour la prédication de l'Église et pour la religion chrétienne en général.

Puisque Dieu, notre Père, nous parle à nous comme à ses enfants dans l'Écriture Sainte, celle-ci a une force et une puissance («vis et virtus») qui soutiennent et vitalisent l'Église. Les enfants de l'Église reçoivent par la Parole de Dieu «une foi plus vigoureuse, une nourriture de leur âme et une source pure et permanente («perrenis») de leur vie spirituelle.» Donc, ce qui est dit de la «Parole de Dieu», à savoir qu'elle est «vivante et active» (Hébreux 4,2), vaut également pour l'Écriture sainte.

Il convient de souligner certains points de ce paragraphe.

a. Il faut constamment rappeler au peuple la vraie tradition biblique de l'Église. Que les catholiques n'aient pas l'habitude de porter la Bible sous le bras, ne signifie pas qu'ils ignorent son contenu. Dans la liturgie, la lecture de la Parole constitue une partie essentielle de la célébration eucharistique. Nos doctrines, même quand elles sont exprimées dans des catéchismes classiques, ont leurs bases bibliques, parfois implicites. Parce que nous ne savons pas citer une série de chapitres ou de versets, ou commenter certains passages avec la même dextérité que les protestants, nous sommes portés à sous-estimer nos connaissances bibliques. Les catholiques n'ont pas besoin de

se complexer et de se sentir inférieurs, surtout depuis quelques années, depuis que l'apostolat catholique biblique s'est heureusement développé.

b. C'est à la lumière des remarques précédentes qu'il est possible d'apprécier ce que dit DEI VERBUM : «L'Église a toujours vénéré les divines Écritures, comme elle l'a toujours fait aussi pour le Corps même du Christ». Mais ce n'est que récemment que nous avons pu constater un grand renouveau dans l'expression rituelle de la vénération des saintes Écritures. Exemples : intronisation de la Bible, procession avec le Lectionnaire, etc...

c. Il y a une différence subtile qu'on fait entre la «Parole de Dieu» et les «Livres sacrés». L'un est contenu dans l'autre et l'un explique l'autre. Il est cependant important d'avoir cette distinction à l'esprit, pour ne pas courir le risque de tomber dans la position fondamentaliste qui frise la «biblologie» ou culte de la Bible. Alors qu'il est important de procurer des textes bibliques au peuple, il ne faut pas les confondre avec la Parole de Dieu, qui est éternelle et qui sauve. Ainsi c'est encourageant de savoir que «la Parole de Dieu» est toujours disponible même pour ceux qui ne peuvent se procurer la Bible, par exemple les illettrés, ou ceux qui n'ont pas les moyens financiers de se la procurer.

2. Accès facile à l'Écriture sainte

Un principe de base est énoncé, à savoir: «Il faut que l'accès à la Sainte Écriture soit largement ouvert aux chrétiens» (§ 22). Ce principe est l'énoncé d'une longue tradition de versions et de traductions dans l'Église, une tradition qui vient de l'ère pré-chrétienne, la Septante, la traduction grecque de la Bible hébraïque, que l'Église «reconnaît comme sienne». Très tôt sont apparues d'autres traductions dans des langues classiques de l'Est et de l'Ouest, ce qui a rendu la Bible accessible à tant de monde qui ne connaissait ni le grec, ni l'hébreu. Le Concile fait une mention spéciale à la Vulgate latine qui a joui d'un si grand prestige dans l'Église durant plusieurs siècles.

La tradition de la traduction est un processus continu, puisque la Parole de Dieu doit être accessible en tout temps. Comme l'Église s'étend dans de nouvelles cultures et langues, les anciennes traductions doivent être révisées, et de nouvelles doivent être faites pour répondre aux besoins nouveaux. L'Église doit s'assurer que ces nouvelles traductions sont claires et adaptées. Finalement, des engagements ont été pris pour réaliser des traductions interconfessionnelles, mais à certaines conditions.

Avant «Dei Verbum», l'accès aux Écritures n'était pas évident. Les fréquents et vigoureux rappels à l'ordre contre l'usage erroné de l'Écriture et l'interdiction de toute édition non autorisée, ne donnaient sûrement pas aux catholiques l'impression d'une ouverture aux Écritures. Les commentaires des protestants sur l'interdiction faite aux catholiques de lire la Bible n'étaient pas sans fondement. Même si on encourageait et favorisait les études bibliques pour le clergé et les exégètes, il n'en était pas de même pour le commun des fidèles. «Dei Verbum» marque un profond changement, une politique nouvelle et définitive dictant ce qui doit être («oportet»).

Mais depuis «Dei Verbum», beaucoup d'événements sont survenus. Il y a eu une véritable explosion dans les productions

de bibles catholiques, en particulier dans les pays riches disposant d'importantes ressources humaines et matérielles. On a constaté, dans le même temps, même dans les pays pauvres, un accroissement considérable, sans précédent, des traductions bibliques. Un livre de Piet Rijks «Un guide pour la traduction de la Bible catholique» l'explique clairement (6).

Le besoin de traductions et de productions bibliques est plus grand dans les pays du Tiers-Monde où les problèmes financiers et le manque d'experts sont aussi plus notables. La Fédération Biblique Catholique a joué un grand rôle dans la coordination et la promotion de ces projets de traductions, cherchant en même temps les ressources auprès des organisations d'entraide.

Les pays de mission ont rencontré beaucoup d'obstacles vers l'accès aux saintes Écritures évoqué dans «Dei Verbum». Beaucoup de régions ne possèdent pas encore la Bible dans leur langue. Là où une telle Bible existe, il est parfois difficile de la diffuser auprès des fidèles à cause de son coût élevé. Et même si la Bible est disponible dans la langue et accessible par le coût, trop de personnes ne savent pas lire. Il faut donc favoriser l'accès au message biblique par d'autres moyens que la lecture, comme par exemple les cassettes, les vidéos, les histoires, le théâtre, le cinéma et la télévision.

La technologie moderne dans la civilisation de l'ordinateur ouvre des possibilités illimitées pour recueillir, ordonner et récupérer l'information. Les efforts engagés ici et là, comme dans l'abbaye bénédictine de Maredsous, sont déjà bien avancés, inaugurant l'ère de l'ordinateur au service de la Bible. Le message du pape pour la célébration mondiale des moyens de communication touche ce thème. Bien que l'ordinateur soit encore un luxe pour beaucoup et pour de nombreuses nations, il faut espérer que sous peu, il sera un instrument accessible à tous, riches et pauvres.

Dans les pays de mission, la fourniture de versions adéquates et précises dépend beaucoup du personnel disponible pour assurer les projets de traductions. Souvent nous devons nous servir de traductions provisoires et médiocres, dans l'attente d'un expert. Les protestants ont suivi cette approche pour le moins réaliste. Nous disposons très rarement des personnes qui ont un accès direct aux langues originales des Écritures. Presque toujours on doit travailler avec d'autres «versions précises».

Quand à ce qui regarde les versions œcuméniques, le texte de «Dei Verbum» fait un grand bond en avant, même si le ton reste prudent et parfois restrictif. On y pose des conditions précises: l'opportunité, l'autorisation de la hiérarchie, l'effort commun de traduction. Des documents postérieurs de l'Église parlent dans le même sens, sur un ton beaucoup plus positif. (7)

La recommandation 3.3.2. de l'Assemblée de Bangalore est dans cette ligne de l'esprit de l'Église quand elle parle «d'appuyer les traductions... de la Bible, de préférence au niveau interconfessionnelle...»

Les «Orientations pour la coopération interconfessionnelle dans la traduction de la Bible» publiées conjointement par le Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité chrétienne et l'Alliance Biblique Universelle sont une référence obligée. Publiées d'abord en 1968, il y eut une nouvelle édition en 1987. Étant donné les conditions locales, il sera parfois difficile

d'appliquer tout les points des «Orientations», qui sont dans l'ensemble valables et de grande sagesse. Dans certains cas précis, les autorités ecclésiales locales en arrivent à la conclusion que la participation informelle des catholiques dans les projets de traduction de l'Alliance Biblique Universelle ou même l'adoption d'une version non catholique est toujours mieux que rien.

3. Intelligence plus profonde des Écritures § 23

Il ne suffit pas d'avoir accès aux Écritures, il faut encore lutter avec l'Église pour une meilleure intelligence des textes inspirés. En construisant sur les fondements du passé, l'Église promeut l'étude des Pères de l'Église d'Orient et d'Occident, et l'étude des traditions liturgiques, puisque celles-ci sont un lieu privilégié pour la compréhension des Écritures.

Les exégètes doivent se consacrer à la recherche et à l'interprétation des textes sacrés. Ils doivent travailler en collaboration les uns avec les autres, utilisant toutes les études à leur disposition, et toujours sous le regard attentif du Magistère. Tous ces efforts doivent aider à promouvoir le service que «les ministres de la Parole» apportent au peuple de Dieu. Le Concile les encourage avec force à poursuivre leur importante mission, «dans l'esprit de l'Église».

Après la publication de «Dei Verbum», on a constaté un grand progrès dans l'exégèse scientifique chez les catholiques. De nombreuses publications, des associations et des instituts de recherche d'orientation biblique se sont multipliés. De même, en accord avec «Optatam Totius» § 16, la formation dans les séminaires a fait un grand progrès car la Bible est bien présente dans l'étude théologique. Comme on l'a dit plus haut, ceci a une répercussion œcuménique positive. Les exégètes catholiques discutent librement maintenant, au-delà des barrières confessionnelles, et sont bien au courant de la recherche scientifique biblique. Nous soulignons une fois de plus ici l'importance qu'il y a à combler le fossé existant entre les experts et les simples fidèles.

Le Concile a renouvelé sa confiance aux exégètes, confiance qui ne s'est jamais démentie.

4. L'Écriture dans la théologie, et le Ministère de la Parole § 24

La place de l'Écriture dans la théologie est démontrée à partir de deux concepts importants: le "fondement" et l'"âme". L'Écriture et la Tradition fondent la théologie sur des bases solides, et ceci fait de la théologie une expérience spirituelle vivante, et non sèche et spéculative. On retrouve encore ici l'énoncé habituel de la relation entre Écriture et Parole de Dieu. La sainte Écriture contient la Parole de Dieu, mais dans la mesure où elle est inspirée, elle est aussi véritable Parole de Dieu. Le but de la théologie doit être de promouvoir «le ministère de la Parole» dans son sens le plus large, un ministère qui se nourrit et se fortifie par la parole de l'Écriture.

Si la théologie est la science de la connaissance de Dieu, elle doit donc écouter ce que dit Dieu de lui-même dans la Révélation divine et, en particulier, dans les textes inspirés. Depuis

«Dei Verbum», l'élaboration de «thèmes bibliques» est devenue une méthodologie standard, comme un point de départ pour toute spéculation théologique, d'ailleurs suggérée dans «Optatam Totius» § 16.

Aujourd'hui, il faut mettre l'accent sur l'"inculturation" de la théologie. Le fait de reconnaître le rôle fondamental de l'Écriture dans la théologie aide à situer à leur place les différents niveaux de systèmes philosophiques hérités et les constructions spéculatives. Les Écritures seront toujours une source permanente, et une règle valide dans tout essai d'expression de foi chrétienne, quelle que soit la culture.

Le «Ministère de la Parole» doit occuper une place de choix dans les intérêts de l'Église, comme au temps des Apôtres. «Nous ne pouvons négliger le ministère de la Parole au profit du service des tables» (Actes 6,2). Il peut y avoir des différences dans la manière d'exprimer cette priorité selon les circonstances, mais elle doit toujours être là.

5. La lecture biblique § 25

«Dei Verbum» recommande fortement la lecture et l'étude de la Bible à toutes les catégories de fidèles. Sont plus directement concernés tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont reçu le mandat d'exercer le ministère de la Parole. On y mentionne nommément trois groupes de personnes: les prêtres, les diacres et les catéchistes. Avant de porter la Parole aux autres, ils doivent d'abord l'écouter, l'intérioriser, se nourrir du message inspiré. De leur côté, les croyants doivent acquérir l'habitude de la lecture fréquente de la Bible, et ainsi arriver à connaître Jésus. Rappelons la fameuse phrase de saint Jérôme: «L'ignorance des Écritures, c'est l'ignorance du Christ». Les fidèles doivent aller au-delà d'une simple lecture de la Bible. On recommande d'autres formes d'approche du texte sacré, d'abord la liturgie, la lecture spirituelle, l'instruction, et d'autres moyens approuvés et encouragés par les pasteurs de l'Église. La prière devrait accompagner notre lecture de la Bible, comme réponse à Dieu qui nous parle.

Les évêques «qui détiennent la doctrine apostolique» ont la responsabilité dernière d'assurer un usage correct de la Bible. Cette responsabilité joue particulièrement dans le choix des versions avec les notes explicatives adéquates pour que les gens puissent entrer en contact avec les Écritures de manière sûre et utile.

Mais la lecture de la Bible n'est pas réservée aux seuls fidèles. Les non-chrétiens sont aussi encouragés à lire la Bible dans des éditions spéciales pourvues de notes appropriées.

Le fait que les ministres de la Parole écoutent attentivement et se nourrissent des textes sacrés, ne constitue pas uniquement une saine pédagogie, mais bien plus une condition spirituelle pour transmettre le message de la Parole vivante. Les exégètes, les spécialistes et les instructeurs bibliques doivent se rappeler la nécessité qu'ils ont de se nourrir de la Bible.

Il y a actuellement beaucoup de méthodes de partages bibliques qui intègrent étude et prière. C'est sans doute un don de l'Esprit que la multiplication et la vulgarisation dans les milieux populaires de ces pratiques bibliques. L'impact sur la vie de beaucoup est le résultat visible de tous ces efforts.

«Dei Verbum» favorise la production d'éditions spéciales de la Bible pour les lecteurs non-chrétiens. Je ne sais si ce projet se réalise quelque part. Il semble que le Concile ait quelque peu négligé ce point. Il faut remarquer que dans beaucoup de lieux et surtout en pays de mission, on lutte encore souvent pour obtenir des Bibles pour les croyants. Comment alors pouvons-nous penser aux Bibles pour les non-chrétiens? D'autre part, il y a des non-chrétiens qui ne sont pas accueillants aux Bibles chrétiennes. On sait que certains groupes fanatiques de l'Islam interdisent l'importation de Bibles. On nous a dit qu'en Arabie Saoudite, les Bibles sont sur la même liste que les revues pornographiques et la drogue, c'est-à-dire des produits interdits. Au Nigéria, des pères de famille musulmans fanatiques protestent fortement contre les Gédéons qui distribuent des Bibles dans les écoles. Mais en revanche, il y a aussi beaucoup de musulmans qui lisent librement la Bible et sont familiarisés avec son message. De fait, au Nigéria, les familles musulmanes sont en général plus familiarisées avec la Bible que les familles chrétiennes le sont avec le Coran. Il semble que certains pays bouddhistes interdisent aussi la Bible.

Le fait de diffuser les textes inspirés auprès des non-chrétiens, dans des éditions spécialement adaptées à leur besoin, pourrait être un puissant moyen de transmettre le message évangélique; en conséquence, on devrait le faire avec enthousiasme partout où cela est possible. Parfois, cependant, la discrétion s'impose.

6 Prière et espérance : § 26

«Dei Verbum» termine avec une prière et une espérance. Prière pour que les fidèles lisent et étudient les Écritures et que la Parole de Dieu croisse et comble leur cœur. C'est une prière qui sera entendue dans la mesure où chaque fidèle lira la Bible avec ferveur et l'étudiera avec assiduité. L'espérance vient du nouveau jaillissement de la vie spirituelle dans l'Église, une espérance bien fondée dans l'expérience de l'Église, par l'impact bénéfique de la dévotion à l'Eucharistie. Le renouveau biblique a provoqué dans beaucoup d'endroits une véritable explosion de vie spirituelle et de dévotion chrétienne. L'espérance de l'Église n'a pas été vaine.

Troisième partie : «DEI VERBUM» et la Fédération Biblique Catholique Mondiale

Tout au long de ces réflexions, nous avons eu l'occasion de souligner comment la Fédération Biblique Catholique Mondiale a contribué à faire appliquer les orientations de «Dei Verbum». Voici quelques remarques d'ordre général en guise d'évaluation et de conclusion.

1. Un produit de «Dei Verbum».

Depuis toujours, la Fédération a été conçue et comprise comme une réponse à la Constitution «Dei Verbum», et particulièrement aux directives du chapitre 6. Ce texte constitue l'un des documents fondamentaux de la Fédération. On y fait

une référence constante dans les documents officiels de la Fédération. Il en ressort que la tâche de la Fédération est aussi vaste que celle de «Dei Verbum». La liste des activités réalisées par les équipes de la Fédération de par le monde, compilation faite à partir des rapports, lors de la préparation de la rencontre de Bangalore, prouve que le défi a été relevé. (8)

2. Ce n'est pas un travail privé

Dans son message à l'Assemblée de Bangalore, après avoir tracé l'ébauche du travail de la Fédération, le pape a déclaré: «Le travail de la Fédération n'est pas un travail privé, bien au contraire, c'est un travail d'Église» (9). Mettre la Parole de Dieu à la portée du monde entier par le moyen de l'apostolat biblique sous ses formes variées, est une tâche qui engage toute l'Église, «tâche confiée en premier lieu aux évêques et aux conférences épiscopales, et de manière spéciale au Siège de Pierre» (10). La Fédération veut aider les pasteurs de l'Église dans la réalisation de cette tâche. Il ne s'agit pas de concurrence, et encore moins de travailler contre eux. La Constitution de la Fédération assure cette harmonie en acceptant seulement comme membres actifs les personnes qui représentent les Conférences épiscopales nationales.

3. Un beau chemin

Depuis ses origines simples mais hautement autorisées au moment de la réunion des organisations bibliques catholiques (réunion convoquée par le Cardinal BEA et un mandat du pape, le Cardinal étant alors Président du Secrétariat pour la Promotion de l'Unité Chrétienne en avril 1968), la Fédération a pris racine partout dans le monde entier et a grandi jusqu'à sa stature actuelle. Son organisation s'est développée progressivement, non sans difficultés et sans heurts comme le prouvent les violents débats de l'Assemblée de Bangalore. Mais ce qui est important, c'est de continuer les activités selon les statuts de la Fédération. Les activités se sont vite multipliées et amplifiées.

L'impact des activités de la Fédération est fortement ressenti, surtout dans les missions qui se trouvent, dans leur majorité, dans des régions pauvres. Mais l'intérêt croissant des pays riches de l'ancien monde a donné lieu à «des échanges d'idées, d'informations, d'aide pastorale et matérielle...» mutuellement enrichissant (11). Cette collaboration doit continuer, car, comme dit le psaume 133, il est bon et doux pour des frères de vivre ensemble, de travailler ensemble à la diffusion de la Parole de Dieu.

4. Attention aux efforts des bases populaires

Comme organisation mondiale, la Fédération doit réaliser des activités d'ordre international: publications, rencontres régionales, Assemblées plénières, cours d'animation comme le cours «Dei Verbum» à Nemi, Rome, etc... Mais le succès de la Fédération dépendra de son efficacité à promouvoir l'apostolat biblique dans les couches populaires, au niveau national, diocésain, paroissial. C'est là le lieu de l'action.

Conclusion.

Les Assemblées plénières sont devenues des points de référence pour le mouvement de la Fédération Biblique Catholique Mondiale. Dans la présente Assemblée, nous célébrons les 25 ans de «Dei Verbum», et nous observons les efforts réalisés par la Fédération pour suivre ses directives. Notre prière et notre espérance seraient que nous descendions tous de la ville de Bogotà, construite sur la montagne, pleins de la Parole de Dieu, vivante et éternelle*.

Mgr John Onaiyekan
Évêque de Ilorin
Nigéria

** Le texte officiel et original de cette communication est en langue anglaise. Il est disponible au Secrétariat Général de la Fédération à Stuttgart.*

Notes

1. Rapporté par le Président de la Fédération, Mgr Ablondi, à la fin de son adresse à l'Assemblée plénière de l'Alliance Biblique Universelle à Budapest en 1988.
2. Pour un commentaire en anglais, voir Vol III de H. Vorgrimler, *Commentary on the Documents of Vatican II*, New York, 1989, pp. 155-272.
3. Voir par exemple, *Lumen Gentium* § 16; *Ad Gentes* § 3
4. Pour un commentaire savant sur ce point, voir: A. Rolla, «Le "cose imperfette e temporanee" dell'A.T. alla luce dell'antico vicino oriente» dans *Associazione Biblica Italiana, Costituzione Consiliare DEI VERBUM, Atti delle XX Settimana Biblica*, Brescia, 1970, pp. 387-398
5. Fédération Biblique Catholique Mondiale, *Directoire*, p. 37
6. P. RIJKS, *A guide to Catholic Bible Translations*, vol. 2, Stuttgart 1989. Le volume 2 est tout entier consacré à l'Afrique.
7. Voir par exemple le document publié le 22 février 1975 par le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens sous le titre: «Ecumenical Collaboration at Regional, National and Local Levels». Ici le «Travail biblique commun» est le second sur une liste de 15 domaines où une collaboration est suggérée. Il faut remarquer que sur ce point la Fédération est expressément nommée. Le Document peut se trouver dans A. Flannery, *Vatican Collection vol 2*, Leominster 1982, pp. 153-182. Voir aussi *Enchiridion Vaticanum*, V, 1096-1106.
8. Fédération, *Directoire*, p. 25-28
9. *Directoire*, p. 63
10. *Directoire*, p. 62
11. *Directoire*, P. 60

Le rapport du Secrétaire Général 1985-1990

Introduction

Quand, en 1984, j'ai accepté d'être le cinquième Secrétaire Général de notre Fédération, je me suis présenté aux participants de l'Assemblée Plénière de Bangalore comme leur collaborateur ("co-worker") - certains d'entre vous qui étaient présents à cette Assemblée, peuvent se le rappeler.

Aujourd'hui, après six années, je voudrais rendre compte non seulement de mon travail, mais aussi de notre collaboration.

Dans un rapport sur des partenaires travaillant ensemble, il n'est pas possible - ni même souhaitable - de distinguer clairement ce qui doit être attribué à l'une ou l'autre des parties. Les réalisations et les progrès sont le fait de l'une et de l'autre. Cependant, je ne peux faire ce rapport sur les dix dernières années que du point de vue du Secrétariat Général, en mettant plus particulièrement l'accent sur les activités du Secrétaire Général. Ma contribution comme celle du bureau, se résume à favoriser la vie et le développement de la Fédération selon les principes de solidarité et de subsidiarité, de façon à permettre à chaque membre de remplir sa propre tâche (et non de faire leur travail à sa place !). Le bureau de Stuttgart n'est pas la Fédération, mais seulement sa principale "station service".

Quelle est la tâche que nous nous proposons d'accomplir ensemble ? Qu'avons-nous réalisé ? Que reste-t-il à faire ? Ces questions ne sont pas seulement le thème du rapport du secrétaire général. Depuis deux semaines nous nous sommes ici penchés sur ces questions. Aussi mon rapport a-t-il pris forme ces jours derniers. C'est pourquoi mon objectif n'est pas de venir vers vous avec un compte rendu parfait sur la période passée afin de le classer dans les archives, mais d'élaborer un plan qui prenne en considération aussi bien nos réalités que nos rêves. La Parole de Dieu est faite de promesses et de défis !

* *
*

A/ Notre tâche en tant que collaborateurs dans le ministère pastoral biblique

Notre tâche en tant que membres ou représentants des membres de notre Fédération, en tant que collaborateurs dans le

ministère de pastorale biblique comporte deux volets : la "Fédération" et "le ministère pastoral biblique"; les deux sont directement orientés vers l'évangélisation, vers la «nouvelle évangélisation». Nos tâches sont partiellement délimitées dans notre constitution et dans les déclarations finales de Malte et de Bangalore. Mais aussi elles émergent et deviennent évidentes des nouvelles situations et défis.

1. Le service du Secrétariat Général à la Fédération

Avant d'apporter quelques commentaires sur le service du secrétariat général de la Fédération, permettez-moi de rappeler brièvement les origines de notre Fédération et de son mandat.

1. En premier lieu, la Fédération et son mandat officiel

1.1. La Fédération a été officiellement créée comme l'organisation, dans l'Église catholique, chargée du ministère biblique pastoral. Historiquement les initiatives de diverses personnes et les directives du pape Paul VI et du Cardinal Bea, conduisirent en 1969 à la création d'un organisme pour favoriser la mise en oeuvre des orientations du Concile Vatican II sur la Parole de Dieu dans les saintes Écritures. Les doutes sur le caractère officiel de la Fédération ont été balayés par la reconnaissance de sa constitution par le Secrétariat d'État du Vatican en 1985 par laquelle la Fédération devient une «organisation catholique internationale à caractère public» (Code de Droit Canonique, 312,1.1).

1.2. La Fédération est donc liée depuis ses origines au Second Concile du Vatican. Les associations poursuivant le même but en sont devenues les membres. Mais en même temps, la Fédération, en tant que telle, doit rester fidèle au lien et au mouvement donnés par le Concile.

2. En second lieu, le Secrétaire Général au service de la Fédération

2.1. Sans cesse, durant ces six dernières années, il nous a fallu rappeler que le bureau de Stuttgart n'est pas la Fédération. Le Secrétariat Général de Stuttgart est un bureau au service de la Fédération.

2.2. En conséquence, et parce que la nature fédérative de notre organisation consiste dans l'autonomie de ses membres, nous ne voulons pas «faire marcher» la Fédération à partir de notre bureau, de façon centralisée ! La décentralisation est à l'ordre du jour. Nos principes, comme il a déjà été dit, sont ceux de la solidarité et de la subsidiarité. Notre seule tâche est d'assister

nos membres à faire leur propre travail. Nous ne voulons pas donner de directives, mais favoriser l'échange et l'interaction.

2.3. En lien avec cette nature de la Fédération et par la modestie de nos moyens financiers, notre bureau travaille sur une échelle plutôt modeste. Normalement nous sommes six personnes, deux à mi-temps et quatre à plein-temps. Pour faire face, cependant, au surcroît de travail dû au développement de notre Fédération, nous nous efforçons de palier le manque de personnel grâce à l'utilisation de moyens techniques.

2. Les services du Secrétariat Général

Note bureau rend principalement trois services :

1. En premier lieu, il permet de nouer des contacts personnels avec les membres de la Fédération, avec ses responsables et ses comités (le Comité Exécutif, le Conseil d'administration, les Coordinateurs Régionaux), et avec les organisations qui poursuivent un but parallèle (comme les organisations d'entraide, l'Alliance Biblique Universelle, etc.). Cette tâche est remplie en grande partie par le Secrétaire Général lui-même, à travers des visites personnelles et sa participation à des rencontres, ainsi que par le biais du courrier. C'est pourquoi le temps du Secrétaire Général est divisé entre la présence au bureau et les voyages.

Le Comité Exécutif est convaincu que le développement de la Fédération et la mise en oeuvre de ses objectifs sont favorisées par les contacts personnels et les visites - et non seulement ceux réalisés par le Secrétaire Général. Mgr Ablondi, notre Président, a beaucoup voyagé pour la Fédération (par exemple à Singapour, aux Philippines, en Chine, au Portugal etc.) De notre office, le Père Piet Rijks s'est rendu en Colombie, Bolivie, Rwanda, Zaïre et Kenya; le Père Marc Sevin à Chypre (deux fois), Rwanda, Zaïre et Canada (avec François Tricard pour ce dernier pays).

2. Notre bureau permet aussi les échanges d'informations sur les membres et leurs activités. Ceci se réalise surtout par notre *Bulletin Dei Verbum*, qui a pris la place du *Word Event*, et dont le Père Marc Sevin est l'éditeur.

a) L'Assemblée Plénière de Bangalore a recommandé de promouvoir la distribution de *Word Event* et de *la Palabra Hoy* (3.1.2.8) et «de réaliser des instruments accessibles en anglais, français, espagnol et portugais». *Word Event*, publié uniquement en anglais, voulait être une revue de pastorale biblique.

En 1986, le Comité Exécutif a décidé la production d'une publication moins ambitieuse que *Word Event*, et qui pourrait toucher un plus grand nombre de membres. Nous sentions qu'une revue de pastorale biblique dépassait les possibilités de notre bureau. Pour être pastorale, une revue a besoin d'être concrète et bien située «dans un contexte». De plus un certain nombre de membres ne pouvait comprendre l'édition anglaise. La Fédération est devenue mieux connue, et le nombre des lecteurs s'est amplifié, depuis que notre bulletin, devenu certes plus modeste, est publié en trois langues, et depuis que nos membres sont encouragés à reproduire pour leur propre publication les articles du Bulletin qui leur semblent utiles. Quand à ce qui est publié dans le Bulletin nous dépendons de nos

membres - nous utilisons les publications qu'ils nous font parvenir, les informations données dans la correspondance personnelle ou recueillies lors de nos visites chez eux. Nous avons proposé aux membres du Comité Exécutif et aux Coordinateurs Régionaux que chaque numéro puisse se faire l'écho d'une région. Un calendrier a été établi. Mais le système n'a pas fonctionné.

b) *La Palabra Hoy* a continué à apparaître sur sa forme traditionnelle. Elle est éditée par le bureau régional de la Fédération à Bogotá. A diverses occasions il a été discuté pour savoir si, en plus de la *Palabra Hoy*, le Bulletin Dei Verbum pourrait paraître en espagnol. L'Assemblée Plénière pourra se prononcer sur ce point.

c) Après l'Assemblée Plénière de Bangalore, notre bureau a aussi publié la documentation de la IIIème Assemblée Plénière, le "Directoire" en six langues (anglais, français, allemand, italien, espagnol, portugais) et différents tracts d'information.

d) Le «manuel d'apostolat biblique» recommandé à Bangalore (3.4.1.) n'a pu être réalisé à temps. Nous rencontrons ici quelques difficultés :

- Un point n'est pas suffisamment clair : que faut-il réellement entendre par "manuel". Pour certains le Directoire mentionné ci-dessus en tient lieu.

- Notre bureau se trouve surchargé et, faute de personnel suffisant, ne peut réaliser ce manuel (spécialement depuis que nous assurons la publication du *Bulletin* en trois langues) et par manque d'expérience (on pourrait faire la même objection que celle qui a prévalu face à la publication d'une revue de pastorale biblique).

Lors du Comité Exécutif de 1987, il a été conclu qu'un manuel de pastorale biblique serait à réaliser, de façon plus efficace, au niveau des régions de la Fédération. L'Amérique Latine et l'Asie travaillent à un tel projet. Deux essais ont été tentés en Amérique latine, l'un en espagnol et l'autre en portugais. Nous espérons qu'un jour prochain, ils pourront voir le jour. Nous caressons le même espoir pour l'Asie.

e) Une publication qui doit attirer notre attention, est le «Guide pour les traductions de la Bible Catholique» par P. Piet Rijks, en charge, dans notre bureau, du département d'évaluation des "projets" à l'intention des organisations d'entraide. Les Volumes I (le Pacifique) et II (l'Afrique) ont été édités après plusieurs années de recherche et de dévouement. Le prochain volume à paraître portera sur l'Asie et l'Amérique Latine.

3. Enfin notre bureau peut aider nos membres et d'autres organismes à obtenir des fonds pour leurs projets de pastorale biblique. Le P. Piet Rijks a réalisé ce travail avec maîtrise depuis 1979 en évaluant ces projets et en les recommandant aux organisations d'entraide catholiques européennes. Au cours des années, une relation confiante s'est établie entre notre bureau et les organisations d'entraide, dont bénéficie aussi notre bureau. Le support financier de notre bureau, comme cela est détaillé dans le rapport du trésorier, provient pour plus de 60 % des organisations d'entraide.

L'occasion m'est offerte ici d'adresser un mot de sincère remerciement à mes collaborateurs du bureau de Stuttgart. On attribue souvent au Secrétaire Général un mérite qui devrait revenir à l'ensemble du bureau de Stuttgart. Je suis sûr que vous vous joignez à moi pour remercier mes collaborateurs.

B/ Les tâches de la Fédération et de notre bureau

Après ces remarques générales d'introduction sur la Fédération et le Secrétariat Général, permettez-moi maintenant d'aborder les deux soucis de la Fédération et de notre bureau : la promotion de la Fédération et la promotion du ministère pastoral biblique.

1. PROMOTION DE LA FÉDÉRATION

Sous ce titre je traiterai : 1) des membres, 2) de l'organisation et de la structure de la Fédération, et 3) de nos relations avec les organisations dans les affaires ordinaires.

1. Les membres

La promotion de la Fédération signifie, surtout, gagner de nouveaux membres. Notre constitution (Art. IV, 3,3) et la déclaration finale de l'Assemblée Plénière de Bangalore (3.2.1 et 3.3.11) nous rappelle que ce devoir incombe à tous les membres.

1.1 Statistiques

L'aperçu général des statistiques montre qu'il y a maintenant 71 membres actifs et 158 membres associés, affiliés à notre Fédération, une augmentation respectivement de 12 et de 63.

Peu de membres associés ont annulé leur affiliation. Un autre groupe de 20 membres - tous des diocèses des États-Unis - a été supprimé de notre liste. Ils avaient été affiliés à la suite d'une entreprise pour réunir des fonds sous la conduite de feu P. Stephen Hartdegen en 1984. Malgré nos lettres répétées, ils n'ont plus manifesté d'intérêt pour la Fédération.

1.2. Plus intéressante que les simples statistiques, est la description du profil des nouveaux membres :

a) Selon les catégories:

- * 22 organisations engagées dans le ministère pastoral biblique:
 - 3 diocèses
 - 19 ordres/congrégations religieuses =
 - 15 Provinces
 - 3 Généralats
 - 1 Association
- * 3 organismes qui s'efforcent de faciliter l'accès à la Bible:
 - 2 organismes de traduction
 - 1 organisme de distribution
- * 33 centres de formation
 - 18 centres bibliques (l'un d'eux est aussi catéchétique et liturgique)
 - 7 centres pastoraux
 - 3 centres catéchétiques
 - 3 centres théologiques
 - 2 centres de spiritualité
- * 5 centres de promotion pastorale de la Bible:
 - 4 centres d'évangélisation
 - 1 centre de communication sociale (Media)

b) Selon les régions

	Membre actif	Membre associé
Afrique	1	4
Amérique	4	16
Asie/Océanie	2	22
Europe/ Moyen Orient	<u>5</u>	<u>21</u>
	12	63

1.3. Pour évaluer la croissance de la Fédération dans ses membres, voici quelques observations et questions:

a) Les membres actifs de notre Fédération ne sont pas les Conférences épiscopales elles-mêmes, mais un centre/une institution/une organisation désigné(e) par elles et qui fonctionne comme leur «bras droit» dans le ministère pastoral biblique.

b) Notre constitution contient une clause (Art. IV,1.1) : chaque pays n'a qu'un seul membre actif. Le Comité Exécutif a décidé en 1989 de la maintenir, puisque la qualité de membre n'est pas une matière de prestige, mais bien de service. C'est aussi une question pratique, car il ne serait pas facile de décider du nombre de membres actifs comme des pays comme l'Inde, par exemple, formée de régions ayant plusieurs cultures et langues! En vue d'éviter des disputes, nous suivons les Nations Unies pour décider des «pays» et l'Annuaire Pontifical pour les «Conférences épiscopales».

c) Pour ce qui a trait aux membres associés notre constitution est plutôt général: «Toute organisation catholique ou toute société engagée en toute forme d'apostolat biblique.» Une liste des activités qui constituent une forme d'apostolat biblique a été dressée dans nos règlements.

d) Il serait souhaitable d'introduire une troisième catégorie de membres en relation avec la Fédération, celle de «sponsors», c'est-à-dire les organisations ou les personnes individuelles qui soutiennent les membres actifs et les membres associés par leur contribution financière et/ou spirituelle. Un bon nombre de nos membres associés actuels entrerait plutôt dans une telle catégorie.

e) La question des membres inactifs revient fréquemment. Que peut-on faire pour les «ré-activer»? Est-ce la responsabilité des coordinateurs régionaux, du Comité Exécutif ou du Secrétariat Général?

f) Une disposition manque dans notre constitution: celle qui concerne le fait de cesser d'être membre. En vue du réaménagement de la constitution, des propositions seront faites sur cette cessation et sur la procédure à engager.

g) Les déclarations finales de Malte (I,1; II,16) et de Bangalore (3.3.11) exhortent à la coordination du ministère pastoral biblique à un niveau national. Dans quelques pays, cette recommandation a été prise au sérieux; dans d'autres il reste encore beaucoup à faire.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier sincèrement tous les membres que j'ai été amené à connaître chez eux ou durant de nombreuses rencontres à différents niveaux. Pour moi, le grand profit personnel que j'ai tiré durant ces années, a été la connaissance de tant de personnes touchées par la Parole de Dieu et qui se sont compromises envers elle.

2. L'organisation et la structure de notre Fédération

2.1. La constitution et les règlements

Notre constitution, comme cela a déjà été mentionné, porte, depuis 1985, le sceau officiel de l'approbation du Vatican. L'expérience des dernières années et la croissance de la Fédération, cependant, a poussé le Comité Exécutif à préparer une version modifiée et mise à jour de la constitution qui aura besoin d'être discutée et votée au cours de cette Assemblée Plénière. La préparation des règlements, demandée par l'Assemblée Plénière de Bangalore, ne fut pas facile - et ne fut pas possible avant l'acquisition d'une expérience pratique et suffisante de la Fédération. Maintenant un projet est prêt. Puisque les règlements sont une interprétation et une application de la constitution, leur approbation est de la compétence du Comité Exécutif.

2.2. Comité Exécutif

Les réunions annuelles du Comité Exécutif, prescrites par la constitution, ont été tenues régulièrement.

a) Le choix du lieu de la réunion a été déterminé selon plusieurs critères.

1985 - *Schöntal, en Allemagne* (située près de Stuttgart). Les membres du Comité Exécutif ont eu la chance de visiter et de connaître le bureau du Secrétariat Général, celui des Sociétés Bibliques Unies, et celui d'autres institutions de pastorale biblique, catholiques et protestantes.

1986 - *Nemi (Rome), en Italie*. Le Comité Exécutif a eu une audience avec le Pape Jean-Paul II, a rencontré la Commission Biblique Pontificale, a visité l'Institut Biblique Pontifical et d'autres institutions. Il a logé dans les lieux où se déroule chaque année le cours de pastorale biblique "Dei Verbum".

1987 - *Königstein, Allemagne*. Le siège de l'organisation d'entraide «Aide à l'Église en détresse» (le choix avait peut-être une valeur symbolique puisque le bureau de la Fédération se trouvait lui-même en difficulté financière durant l'année!).

1988 - *Chicago, USA*. L'offre gratuite de son séminaire comme lieu d'hébergement par le Cardinal Bernardin était très bienvenu. Ceci nous donne l'idée de chercher des "sponsors" pour les réunions futures du Comité, ce que nous avons trouvé pour la réunion de 1989.

1989 - *Maredsous, Belgique*. Le Père Abbé du Frère Poswick a offert gracieusement l'hospitalité à l'Abbaye de Maredsous qui a une riche tradition dans le ministère pastoral biblique.

b) En 1985 et 1986 l'ordre du jour du Comité concernait la mise en application des résolutions de Bangalore. En 1987 les premières décisions ont été prises en vue de l'Assemblée Plénière de 1990; les rencontres de 1988 et 1989 ont porté directement sur la préparation de l'Assemblée Plénière de Bogotá et sur son thème : «La Bible dans la Nouvelle Évangélisation». Le développement des structures régionales a été examiné dans toutes ces rencontres du Comité.

c) Les membres du Comité Exécutif ne viennent pas aux rencontres à titre individuel (excepté les trois membres d'office), mais en tant que délégués d'organisations-membre de la

Fédération. Par souci d'efficacité et de continuité, on souhaite que les représentants choisis pour participer au Comité Exécutif ne changent pas trop souvent.

d) Deux questions ont été sans cesse soulevées lors des rencontres du Comité Exécutif :

- Quel est le rôle des Coordinateurs Régionaux et quelles doivent être leurs relations avec le Comité Exécutif? Les Coordinateurs Régionaux ont beaucoup apporté aux rencontres du Comité Exécutif en partageant les informations sur la Fédération dans leur régions et ont participé de façon significative aux discussions, mais ils ne possédaient pas la capacité de voter !

- Est-il nécessaire d'avoir un Comité Exécutif aussi large, avec 16 membres? Le coût des réunions annuelles s'élève à environ 25.000 et 40.000 DM.

- Le Comité Exécutif propose de modifier en conséquence la constitution de la façon suivante:

* Le nombre des membres du Comité Exécutif serait réduit de 16 à 9 (3 membres d'office, 4 membres de plein droit et 2 membres représentant les membres associés).

* Les Coordinateurs Régionaux seront invités aux réunions du Comité Exécutif et aux réunions spéciales organisées pour eux (règlements).

Je conclus cette section de mon rapport avec un mot de remerciement pour le Comité Exécutif et le Conseil d'Administration.

Merci aussi aux présidents du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration, les Pères Leo Mahon et Florencio Galindo ainsi qu'au Père Piet Rijks et au Frère Poswick qui ont assuré la charge de trésorier.

Notre aimable Président, Monseigneur Ablondi, a contribué de façon remarquable non seulement à faire connaître et respecter la Fédération, mais aussi à faciliter grandement la tâche du Secrétaire Général. Quand le Comité Exécutif nous a réélus en 1988, ils ont senti que nous étions devenus une bonne équipe. Oui, et je veux ajouter, nous sommes devenus amis au cours des années.

2.3 Régionalisation

Une Fédération, par sa propre nature, est faite pour l'échange et la coordination (cf. art. III et III,3). Depuis l'Assemblée plénière de Malte, la coopération régionale et internationale s'est vue renforcée (cf. n° 13 et n° 18). Sa nécessité a été réaffirmée dans la déclaration finale de Bangalore (3.1).

Maintenant après six autres années, le développement le plus significatif de la Fédération paraît être la mise en place de la «régionalisation». Ceci va bien dans le sens de l'importance accordée aux Églises locales. La régionalisation ne concerne pas seulement l'organisation elle-même, mais aussi le ministère pastoral biblique «en situation» («dans le contexte»).

a) Comme le manifeste la collection des «Déclarations finales entre Bangalore et Bogotá», des rencontres et des sessions régionales ou/et subrégionales se sont tenues dans toutes les zones de la Fédération.

Afrique : Niveau régional: 1990 (Nairobi)

Amériques: Niveau régional: 1985 (Bogotá), 1987 (Bogotá) et 1989 (Mendes, Brésil)

Niveau subrégional: Cono Sur: 1990 (Buenos Aires)

Asie/Océanie: Niveau régional: 1985 (Hong Kong) et 1988 (Singapour)

Niveau subrégional:

* Pour les pays parlant le mandarin: 1987 (Taïpeh) et 1990 (Hong Kong).

* Sud Asie: 1989 (Bangalore).

* Océanie: 1988 (Sydney)

Europe/Moyen Orient

Niveau subrégional:

* Europe centrale: 1985 (Budapest), 1986 (Innsbruck), 1987 (Zagreb), 1988 (Brixen/Bressanone), 1989 (Amsterdam)

* Pays latins d'Europe: 1987 (Madrid), 1988 (Nantes), 1989 (Lisbonne)

* Moyen Orient: 1986 et 1988 (Chypre)

* Rome : chaque année depuis 1985

b) Dans les rencontres du Comité Exécutif nous avons cherché comment diviser et subdiviser la Fédération. Finalement nous sommes arrivés à la division en *quatre régions* avec leurs sous-régions respectives. Cette division n'a pas été décidée «au sommet», mais plutôt «à partir de la base». Elle ne doit pas être considérée comme définitive. Dans une division en quatre régions, c'est-à-dire Afrique, Amériques, Asie/Océanie et Europe/Moyen Orient, les membres actifs sont plutôt bien répartis (entre 16 et 20 dans chacune des régions). Une telle division en régions et sous-régions devrait favoriser une collaboration plus effective au niveau local.

c. Les Coordinateurs Subrégionaux ont une importance vitale pour la régionalisation. Le rythme de la progression du travail de la Fédération dans chaque région dépendra d'eux en grande partie. Ceci a des conséquences pratiques :

- Les Coordinateurs Régionaux ont besoin d'une reconnaissance officielle dans notre constitution.

- Leur fonction et leur responsabilité doivent être formulées dans les statuts.

- A la fois les membres des sous-régions respectives et le Secrétariat Général doivent aider les sous-régions à devenir fonctionnelle en prévoyant le personnel nécessaire et les ressources financières.

d) L'Assemblée Plénière de Bangalore recommande «l'établissement de liaisons avec les fédérations continentales ou régionales des conférences épiscopales telles que SECAM, CELAM, FABC», ce que nous avons essayé de faire avec des réactions et des succès variés.

En Amérique Latine la Fédération est officiellement liée avec le département de la Catéchèse du CELAM. Alors que certains de nos membres sont convaincus qu'en Amérique Latine rien ne peut se faire sans le CELAM, d'autres craignent que la connexion de la Fédération avec le CELAM soit trop intime!

En Afrique, le Centre Biblique pour l'Afrique et Madagascar (BICAM), une création du SECAM, a pris la place du Service Afrique de la Fédération. Il fonctionne comme le bras droit de la Commission de la Bible («Comibible») du SECAM. À cause de sa dépendance vis-à-vis du SECAM, on a peut-être plus attendu du SECAM que des membres de la Fédération eux-mêmes.

En Asie la Fédération a établi une liaison avec la Fédération des conférences des évêques d'Asie par l'intermédiaire de son

bureau pour les laïcs - prenant au sérieux l'insistance de l'Assemblée Plénière de Bogotà sur le laïc.

e) Les collaborateurs auxquels la Fédération doit beaucoup sont les Coordinateurs Régionaux et Subrégionaux. Ils n'ont pas de statut officiel, selon la présente constitution; mais les progrès faits à l'intérieur de la Fédération en ce qui concerne la régionalisation, durant les six dernières années, leur sont dus en grande partie. Les pas faits dans cette direction n'ont pas tous connus la même rapidité, mais la Fédération dans son ensemble a progressé de façon définitive dans cette direction.

Tous les coordinateurs méritent notre reconnaissance: le P. César Herrera; coordinateur pour l'Amérique Latine depuis 1979 et «organisateur» de cette assemblée; le P. Wim Wijten, coordinateur pour l'Asie du Sud-Est, qui a beaucoup voyagé pour visiter les membres de sa sous-région; le P. Wim Hoekstra, de la sous-région Océanie, qui a dépensé beaucoup de temps et d'énergie pour notre constitution et nos statuts; le P. Norbert Höslinger d'Autriche qui a coordonné depuis 1972 l'Association des organisations de pastorale biblique pour l'Europe centrale (AMB) et qui est resté en contact toutes ces années avec les représentants des pays d'Europe de l'ancien bloc socialiste; le P. Dominique Chan de Hong Kong, le premier coordinateur d'une nouvelle organisation, les Associations Bibliques Catholiques Unies, laquelle sera importante pour le lien avec les catholiques et les autres chrétiens de Chine continentale.

3. Relation avec les organisations qui poursuivent des objectifs similaires.

3.1. Les organisations d'entraide

a) Depuis 1972 notre Fédération a constamment établi et renforcé les contacts avec les organisations d'entraide catholiques d'Europe de façon à pouvoir aider nos membres dans le financement de leurs projets de pastorale biblique. En cohérence avec notre conviction sur l'importance de l'Église locale, nous procédons de manière «décentralisée».

b) Notre bureau est un centre de service et pour les agences d'entraide et pour nos membres (ainsi que pour d'autres personnes présentant des projets de pastorale biblique. Nous nous efforçons d'aider ceux qui font des demandes en leur suggérant de prendre contact avec l'agence d'entraide susceptible de pouvoir sponsoriser leur projet; tout à la fois nous nous efforçons d'aider les agences d'entraide en leur proposant une évaluation des projets la plus objective possible. Le P. Rijks réalise ce travail par un courrier abondant et l'envoi de nombreux appels téléphoniques, par de fréquentes visites et rencontres, spécialement la rencontre annuelle des représentants de toutes ces agences d'entraide, rencontre à laquelle assiste aussi le Secrétaire Général.

c) Les statistiques actuelles montrent une augmentation du nombre des projets de pastorale biblique et de leur financement, mettant ainsi en lumière le travail réalisé à notre bureau.

3.2. Les ordres religieux et les congrégations

La nécessité du contact avec les ordres religieux et les congrégations a été rappelé lors de Bangalore (3.1.2.4.). Des tentatives ont été faites, mais sans toujours le résultat espéré.

En *Autriche* la Conférence des Supérieurs des Religieux (Superiorenkonzferenz) est devenue membre associé de notre Fédération.

En *Allemagne* nous avons été invité plusieurs fois à la rencontre annuelle du Conseil Allemand des Missions Catholiques (Deutscher Katholischer Missionsrat) - une des rencontres à porté sur le thème «Bible et Mission».

En *Amérique Latine* nous avons montré de l'intérêt au projet «Palabra - Vida» des Religieux de l'Amérique Latine (CLAR). Ce projet a du malheureusement être retiré! Notre Comité Exécutif a envoyé une lettre de solidarité au président du CLAR exprimant notre espoir que le projet puisse se poursuivre.

À *Rome* plusieurs visites ont été effectuées auprès des bureaux de l'Union des Supérieures Majeurs des congrégations religieuses masculines et féminines (USG et UISG). Par leur canaux nous avons diffusé des brochures de la Fédération, le livre de l'Assemblée de Bangalore ainsi que le directoire de la Fédération. Nous maintenons aussi des contacts réguliers avec le SEDOS, le Service et le Centre de Documentation des Ordres Missionnaires à Rome. Le P. Rijks et moi-même avons été les principaux intervenants d'une journée sur le thème «Bible et Mission». A l'occasion de son 25ème anniversaire, le SEDOS a demandé à devenir membre associé de la Fédération.

3.3. Le Conseil Pontifical pour l'Unité des Chrétiens

a) La Fédération, depuis sa fondation au temps du Cardinal Bea, a un lien historique avec ce Conseil (autrefois : Secrétariat). Une personne désignée par le Conseil est membre de droit du Comité Exécutif. Notre président, Mgr Ablondi, a récemment été nommé membre de ce Conseil.

b) Au cours des années le Conseil a porté un grand intérêt au travail de la Fédération. A diverses occasions Mgr Ablondi et moi-même avons été consulté à propos de la collaboration avec les Sociétés Bibliques, spécialement en lien avec les nouvelles «Directives sur la collaboration dans la Traduction de la Bible», le «Study Bible Project» de l'Alliance Biblique Universelle, et le nouveau Directoire Œcuménique.

c) Depuis que l'Assemblée de Malte a recommandé «d'établir un lien avec d'autres organismes comme la Commission Biblique Pontificale» (II,20), nous avons invité le Secrétaire de la Commission Biblique à deux de nos rencontres (1985 et 1986). J'ai eu la chance de présenter la Fédération aux membres de la Commission. En 1986, lorsque simultanément se tenaient à Rome la session de notre Comité Exécutif et celle de la Commission Biblique, nous avons partagé un repas. L'adresse du Pape à cette Commission en avril 1989 sur est de grande importance : «L'exégèse doit servir l'évangélisation».

3.4. L'Alliance Biblique Universelle

a) La collaboration de la Fédération avec l'Alliance Biblique Universelle est mentionnée et encouragée dans notre constitution (Art. III,7) aussi bien que dans les déclarations finales de Malte (I,8) et de Bangalore (3.3.2. et 3.4.4). Quoique la collaboration la plus importante se fasse aux niveaux régional et local, la connexion entre la Fédération et les Sociétés Bibliques entre le président de la Fédération et le Secrétaire Général de l'A.B.U. n'a pas été insignifiante.

b) Mgr Ablondi, qui a été lui-même longtemps membre du Comité Exécutif de la section européenne de l'A.B.U., a

participé régulièrement aux rencontres des responsables de l'A.B.U.

c) Depuis 1972 jusqu'à 1988 le Secrétariat Général de l'A.B.U. était aussi situé à Stuttgart. Mes prédécesseurs et moi-même, fréquemment et courtoisement, avons rencontré et partagé avec le Secrétaire Général de l'A.B.U. d'alors, le Dr Ulrich Fick. Durant mes voyages, je me fais une obligation de faire une visite de courtoisie auprès de la Société Biblique lorsque la situation le permet.

d) Les événements les plus significatifs dans les relations entre la Fédération et l'A.B.U; au cours des dernières années ont été les suivantes:

- participation en tant qu'invité à une rencontre du Secrétaire Général de l'A.B.U avec ses quatre secrétaires régionaux à Lisbonne (1985);

- participation en tant que délégué frère à la session du Conseil Général à Budapest (1988);

- participation à la publication des nouvelles «Directives» pour la traduction à Rome (après plusieurs années de préparation!) et leur présentation au pape en 1987.

e) Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée d'exprimer mes remerciements les plus sincères au Dr. Cirilo Rigos, Secrétaire Général de l'A.B.U, pour tous les efforts faits aux cours des années, par les Sociétés Bibliques, et qui portent sur un même intérêt que la Fédération : la Parole de Dieu dans les saintes Écritures.

3.5. Les organisations de communication (les Media)

La recommandation de Bangalore (3.1.2.4) sur l'établissement de lien avec les organisations médiatiques comme UNDA/OCIP et UCIP a partiellement été réalisée.

Certains membres de notre Comité Exécutif ont participé aux rencontres régionales de l'UNDA/OCIC à Séoul (1985) et à Quito (1987).

Le Secrétaire Général de la Fédération a effectué une visite auprès du Secrétariat Général de l'UNDA/OCIC au début de son entrée en fonction.

Les Secrétaires Généraux de l'UNDA/OCIC ont visité le Comité Exécutif lors de sa rencontre en 1989. Il a été décidé qu'une copie de notre *Bulletin Dei Verbum* serait envoyée à tous les membres de l'UNDA/OCIC.

Mentionnons aussi que plusieurs organisations médiatiques sont affiliées à notre Fédération comme membres associés.

* *
*

B/ La promotion du ministère pastoral biblique

1. Le ministère pastoral biblique

1.1. Notre Constitution

L'article II de notre constitution formule succinctement l'objectif de notre Fédération qui est de «rendre la Parole de Dieu accessible à tous». Dans la liste qui suit et qui détaille les

objectifs, il est clair que le ministère pastoral biblique ne signifie pas seulement «la promotion et la diffusion» des Écritures (II,1), mais aussi «la promotion et le soutien de l'étude» de la Bible (III,3) ainsi que «la promotion d'une responsabilité pastorale qui soit solidement ancrée dans les Écritures» (III,2).

1.2. «Accompagner»

Le ministère pastoral biblique doit être compris comme un «accompagnement». Le Christ ressuscité a accompagné lui-même les disciples d'Emmaüs sur leur chemin - les faisant passer de la tristesse à la joie, leur ouvrant les Écritures et partageant la communion de la table. Le ministère pastoral biblique exige un semblable compagnonage et accompagnement.

a) Le message au cœur des Écritures est une personne - Jésus-Christ.

b) Ce qui est en jeu n'est pas une belle interprétation du texte. Dieu être trop grand et trop riche pour se laisser enfermer dans des formules. Il faut accepter que la Bible puisse à des convictions différentes.

c) Sans lecteurs, la Bible est un livre mort. Mais les lecteurs de la Bible sont placés dans des différentes situations précises. À partir de leur manières d'être et de vivre, de leur pré-compréhension, ils abordent la Bible avec la richesse de divers types de lecture. Le ministère pastoral biblique fait prendre conscience de la richesse des diverses interprétations selon les temps et les lieux. La lecture de la Bible dans le contexte de l'Amérique Latine ne peut pas être la même qu'en Europe, celle de l'Afrique qu'en Asie? La diversité des lectures «en situation» («*in context*») ne peut que réjouir et non scandaliser.

d) La confrontation et la comparaison des diverses lectures est un moyen de ne pas absolutiser une lecture /interprétation particulière et d'éviter le piège du fondamentalisme. Le ministère pastoral biblique doit susciter une telle confrontation.

e) Le but du ministère pastoral biblique n'est pas fait pour nous consoler ou nous fortifier dans des certitudes, mais pour nous dynamiser et nous défier, ainsi que notre Église, nos Églises. Le ministère pastoral biblique ouvre des perspectives nouvelles !

2. Aspects concrets et activités du ministère pastoral biblique

2.1. Conscientisation

a) Malte et Bangalore

L'Assemblée Plénière de Malte fonde une conviction de la Fédération en affirmant que «c'est seulement grâce à une spiritualité biblique profondément enracinée que les chrétiens peuvent jouer leur rôle spécifique dans le monde et contribuer à la construction d'un nouvel ordre social bâti sur les valeurs et la vision chrétiennes» (I,1). L'Assemblée de Bangalore a souligné que le «ministère biblique» devrait se situer «au centre de la mission évangélicatrice de l'Église» (1.3). En même temps, elle a réaffirmé «la place centrale de la Bible dans l'Église pour son travail d'évangélisation» (2.4.1). Il faut «faire de l'apostolat biblique une priorité de la pratique pastorale et encourager l'utilisation pastorale de la Bible qui ne soit pas limitée à la liturgie et à la catéchèse» (3.2.2).

b) «trop négligé»

Dans le même sens, nous devons rappeler ici les mots que Jean Paul II adressait au Comité Exécutif en 1986, à savoir que la Constitution sur la Divine Révélation avait été «trop négligée».

c) Etapes concrètes.

Deux pas ont été faits pour promouvoir une plus grande conscience de l'importance de la Bible et de la priorité du ministère de pastorale biblique.

• Dimanche/Semaine/Mois biblique.

Une recommandation appuyée en faveur de la célébration d'un Dimanche de la Bible (ou d'une Semaine de la Bible, d'un Mois de la Bible) a été émise lors de l'Assemblée plénière de Malte (n° 8 et 16). Cette recommandation n'a pas été oubliée même si elle n'a pas été reprise à Bangalore.

Mgr Ablondi, dans une audience privée avec le pape Jean Paul II, a suggéré l'idée d'un Dimanche de la Bible pour l'Église tout entière - semblable au Dimanche missionnaire. La réaction spontanée du pape a été : «Pourquoi seulement un Dimanche ? Une Semaine de la Bible ne serait-elle pas pastoralement plus efficace ?»

Jusqu'à maintenant aucun autre mot n'est venu du Vatican. Ceci peut être bon pour le moment présent. Plus d'initiatives devraient venir d'en-bas et non être décrétées «d'en-haut». La question pourrait aussi être discutée durant cette Assemblée. Avec tous les efforts des uns et des autres, le temps viendra peut-être d'une célébration universelle du Dimanche (ou Semaine) de la Bible.

• Synode des Evêques sur la Bible

Un autre moyen de «conscientisation» pourrait être un synode des évêques sur la Bible. Une proposition à cet effet a été approuvée comme recommandation au cours de l'Assemblée Plénière de Bangalore (3.2.7). Nous avons fait campagne pour un Synode portant sur ce thème au cours et après les Synodes de 1985 et 1988 en exhortant nos membres à porter cette résolution à l'attention de leurs Conférences épiscopales respectives. Environ une douzaine de conférences ont répondu et se sont exprimées en sa faveur.

2.2 Matériel

Le ministère pastoral biblique présuppose que la Bible est un livre accessible. Cela est demandé par notre constitution (III,1) comme aussi par les assemblées de Malte (I.8) et de Bangalore (3.1.2.7; 3.3.2; 3.3.3; 3.4.4). Dans toutes ces recommandations deux éléments sont soulignés, et un autre semble avoir été oublié (ou considéré comme admis!).

a) Les recommandations portent encore sur la collaboration interconfessionnelle pour la traduction, l'édition et la diffusion de la Bible. L'Assemblée Plénière de Malte va plus loin que la recommandation du Concile Vatican II. Dei Verbum (§22) qui déclare : «Si ... ces traductions sont réalisées en coopération avec les Frères séparés, les chrétiens seront capables d'en faire usage.» Malte a relu cette affirmation et l'a reformulée en une recommandation : «que la traduction de la Bible, partout où cela sera possible, soit interconfessionnelle» (N° 8).

En novembre 1987, le Secrétariat pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens et les Sociétés Bibliques Unies ont publié conjointement les «Directives» pour la mise en œuvre de la recommandation sur la collaboration interconfessionnelle.

b) Un autre souci, spécialement des membres du «Tiers Monde» ou du «Deuxième Monde», est la publication de bibles à bas prix. C'est souvent le prix qui détermine une personne à acheter telle Bible. A cause du prix modique, les personnes préfèrent souvent acheter une édition publiée par les Sociétés Bibliques. Le prix est sûrement un facteur important, mais il ne devrait pas être l'unique ou même l'élément décisif.

c) Le troisième aspect de l'édition de la Bible, oublié ou considéré comme admis dans les déclarations finales de Malte et de Bangalore, est l'utilité pastorale. «Dei Verbum» (§25) l'affirme clairement: «Les versions doivent être pourvues d'explications nécessairement et pleinement suffisantes de sorte que les fils de l'Église puissent, avec sûreté et d'une manière profitable, se familiariser davantage avec les saintes Écritures et puissent se pénétrer de leur esprit.»

La question surgit fréquemment: Que sont «les explications nécessairement et pleinement suffisantes?» La plupart des Sociétés Bibliques ont maintenu, dans le passé, leur politique traditionnelle de publier les Bibles «sans notes ou commentaires». Cette politique est maintenant révisée et des essais sont faits pour publier «study Bibles» avec des introductions et des notes, qui sont, cependant, surtout linguistiques ou exégétiques, mais non de caractère doctrinal ou pastoral.

Sur le continent de l'Amérique Latine, la «Bible Latino-américaine», voulue comme une Bible pastorale, a connu un grand succès, mais a rencontré aussi de l'opposition en étant stigmatisée comme «gauchiste» et sentant trop la «théologie de la libération» selon certains, et pas suffisamment basée sur de solides études en science biblique, selon les autres.

Pour cette raison, un nouveau projet a été mis en marche par le Père Lentzen-Deis, professeur de l'Institut Catholique Pontifical, et ses collaborateurs. Cette nouvelle traduction aura un double commentaire: l'un exégétique et l'autre herméneutique (pastoral).

A cause de son grand succès en Amérique Latine la «Bible Latinoaméricaine» a été traduite en anglais et publiée aux Philippines. Une traduction similaire, en français, est planifiée pour l'Afrique. Plusieurs questions ont été soulevées: est-ce qu'est respectée la lecture de la Bible «en situation»? Ce qu'un commentaire a signifié pour des gens dans un contexte spécifique peut-il atteindre aussi les gens qui se trouvent dans une situation peut-être très différente? Avons-nous appris une leçon du passé quand la chrétienté est apparue comme un «article importé» de l'Europe. Ou sommes-nous en train de répéter la même erreur en faisant de l'importation à partir d'autres Églises?

d) Une question enfin, en relation avec le «matériel», a trait à la publication des «éditions des saintes Écritures pourvues de commentaires appropriés ... pour l'usage des non-chrétiens et adaptées à leur situation» et «leur sage distribution d'une manière ou d'une autre» (DV 25). Qu'est devenu cette recommandation du Concile? Que peut faire la Fédération pour qu'elle ne tombe pas dans l'oubli?

3. Formation

3.1. La constitution, Malte, Bangalore

L'un des buts de la Fédération est «de promouvoir et de soutenir l'étude et la compréhension» des saintes Écritures

(III,3). La déclaration finale de Malte (no. 2-5.7) a accordé beaucoup d'attention à la formation biblique des différentes catégories de ministres de la Parole (les animateurs liturgiques, les séminaristes, les catéchistes, les animateurs des groupes de partage biblique, etc.). De même, l'établissement d'instituts de pastorale biblique en Afrique, et en Asie a été recommandé. Cette déclaration reconnaît que «le peuple de Dieu a droit à être formé à la connaissance de l'Écriture» (2.2.1), que la Bible doit être lue à la fois selon le «contexte original» et selon «le contexte d'aujourd'hui des différentes situations» (2.2.3.). Elle préconise «la fondation d'instituts, de formation d'étudiants dans le domaine biblique» (3.2.5.), «la formation biblique d'animateurs laïcs» (3.3.) en «travaillant en lien étroit avec des exégètes» (3.3.1).

3.2. Urgence

L'urgence de ces recommandations est démontrée par la propagation effrénée d'une interprétation simpliste et fondamentaliste de la Bible. La Bible est un livre historique, le produit d'un temps et d'une culture très différents des nôtres. C'est pourquoi, il faut tenir compte de cette dimension historique (autrement nous trahirions le mystère de l'Incarnation - cf. DV 13!).

C'est pour cette raison qu'il y a nécessité d'étudier la Bible, de prendre au sérieux les résultats scientifiques et de combler le fossé entre l'enseignement biblique et le ministère pastoral biblique.

3.3. Réalisations

Ce qui a été fait dans le domaine de la formation.

a) Des efforts ont été faits pour faire en sorte que des centres d'étude et de formation deviennent Membres Associés de la Fédération, par exemple l'Institut Pontifical Biblique et le Département de Catéchèse de l'Université Salésienne de Rome, le Département Biblique de l'Union Catholique de Théologie (CTU) à Chicago, le Centre de Formation Biblique de Jérusalem; les Instituts de Pastorale à Manille (EAPI), à Eldoret, au Kenya (Gaba) et à Bogotá (ITEPAL).

b) A Nemi, près de Rome, nous avons inauguré un cours de pastorale biblique de 4 mois et demi pour des personnes de toutes classes et catégories - laïcs, religieux et de prêtres, hommes et femmes - qui se sont engagées dans le ministère pastoral biblique, et qui continueront après à travailler dans ce domaine. Le cours a été donné trois fois et en anglais. A l'origine, on se proposait de le proposer, toujours à Nemi, en français et en espagnol. Il serait préférable d'organiser des cours semblables en Afrique francophone et en Amérique Latine. Le cours «Dei Verbum» à Nemi n'a jamais été fait avec une intention de centralisation, mais avec l'intention de commencer à créer d'autres centres semblables de formation biblique dans les différentes sous-régions de la Fédération.

4. L'Organisation

Une autre dimension du ministère pastoral biblique serait l'organisation - non comme une fin en soi - mais comme un moyen nécessaire et utile. Nous en avons parlé plus haut (cf. B.1.2).

5. La réflexion pastorale et la recherche

5.1 Besoin

La Fédération s'occupe d'abord de la pratique du ministère biblique pastoral. Nous ne pouvons pas cependant faire valoir cette entreprise ecclésiale sans une réflexion théologique, une évaluation et de la recherche. Ceci peut être fait et est fait par des individus, mais doit être fait aussi dans des séminaires et des ateliers.

5.2. Les Assemblées Plénières

Les Assemblées Plénières de la Fédération ont été des occasions de réflexion, de recherche et d'évaluation. En vue de cette présente Assemblée Plénière, nous avons préparé une édition préliminaire de "déclarations finales" en notre possession;

Il est intéressant de noter, à partir de l'examen des thèmes des Assemblées Plénières, comment les soucis de la Fédération ont changé. Au cours des années, la compréhension (et la réalisation!) du ministère biblique pastoral s'est accrue dans la Fédération. Durant les deux premières assemblées, le rôle de la Bible et le ministère biblique dans la vie de l'Église, captait tout l'intérêt. La toute première Assemblée Plénière (1972) s'est occupée à élaborer la constitution de la Fédération. Tenue à Vienne avec sa tradition de pionnier dans le domaine biblico-liturgique depuis les jours du Chanoine Pius Parsch, «Bible et Liturgie» s'est présenté à l'esprit comme un thème approprié. En 1978, à Malte, «la spiritualité biblique et la catéchèse biblique» était à l'ordre du jour.

Un changement s'est produit en 1984 (à Bangalore) avec le thème : « le Peuple prophétique de Dieu »: "Faut-il que tous (le Peuple de Dieu) soient prophètes!" Un accès facile à l'Écriture (DV 22) a été ouvert par le Concile au Peuple de Dieu. Nourri par les Écritures, le peuple de Dieu doit être un peuple prophétique, annonçant la Bonne Nouvelle et dénonçant ce qui lui est contraire, «portant alors la Bonne Nouvelle à toutes les couches de l'humanité et par son influence, transformant l'humanité de l'intérieur et la faisant nouvelle: "Je fais maintenant la création nouvelle" (EN 18). En parlant du «ministère biblique dans la mission d'évangélisation de l'Église» (1.3) et de la «place centrale de la Bible dans le travail d'évangélisation de l'Église» (2.4.1), l'Assemblée Plénière de Bangalore avait déjà préparé le thème de Bogotá: «La Bible et la Nouvelle Évangélisation: Voici! Je fais toutes choses nouvelles» (Rév 21,5).

Les Assemblées Plénières de Bangalore et de Bogotá ne se sont pas trop centrées sur l'Église elle-même et sur ses différentes activités qui doivent s'enraciner dans la Parole de Dieu de l'Écriture Sainte, mais sur le monde qui oriente l'action de l'Église, ce monde qui être transformé par la Parole!

5.3. Les rencontres de différents niveaux

Les rencontres de différents niveaux se sont déroulées ces six dernières années comme le démontrent notre collection de déclarations finales. Elles ont été des occasions d'évaluation, de réflexion et de planification. L'élément de réflexion théologique a été vécu avec des intensités différentes, comme on peut facilement le discerner à la lecture des déclarations finales. Cette tâche importante de réflexion théologique doit se

poursuivre et devrait être fructueuse pour le ministère biblique pastoral de l'avenir.

* *
*

Conclusion

J'aimerais conclure ce rapport assez long sur unenote personnelle en énonçant quelques-unes de mes propres convictions et espoirs concernant le futur.

1. La lecture de la Bible est une entreprise de tout le peuple de Dieu au sein duquel chacun a sa compétence. Il y a l'office d'enseignant («magisterium») et les maîtres en sciences bibliques (exégètes), mais il y a aussi, et d'une manière spéciale, le travail de lecture des laïcs. Une lecture fructueuse de la Bible est le résultat d'une interaction et d'un échange, auxquels tous les partenaires apportent leurs compétences. Cependant, chacun doit d'abord être à l'écoute.

2. Parce que les gens sont en mesure d'avoir une Bible et peuvent la lire en particulier, la nécessité de la connaissance et de la formation pour un usage responsable et fructueux des Écritures est plus urgente que jamais. C'est particulièrement vrai à cause de l'usage fondamentaliste effréné qu'on en fait.

3. La lecture de la Bible «en situation» ("dans le contexte"), permettant à la Parole de s'enraciner dans les différentes cultures et de les transformer, l'«incarnant» dans notre monde et dans notre histoire, est au cœur du ministère biblique pastoral. Et de plus, une lecture de la Bible vraiment «catholique» sde fait dans un échange et une interaction continue. C'est un enrichissement mutuel au moyen de l'échange entre lectures variées et «en situation».

4. La Parole de Dieu n'est pas contenue et enfermée dans un livre; elle est dite aussi dans la création et dans les événements de l'histoire; elle s'adresse aux individus comme aux communautés. Non seulement la Constitution Dogmatique sur la Révélation Divine, «Dei Verbum», est importante pour le ministère biblique pastoral, mais l'est aussi la Constitution Pastorale sur le monde d'aujourd'hui «Gaudium et Spes».

5. Une Église mondiale, communauté de foi, peut difficilement fermer les yeux sur les saintes Écritures et les traditions religieuses de ceux qui confessent une autre foi et d'autres convictions. En décourant et en reconnaissant en elles des semences de la Parole, des communautés d'espérance pourraient se formées. Elles prépareraient les voies et serviraient à construire une civilisation de l'amour.

6. Finalement, ma ferme expérience est que la Parole de Dieu, par sa force et son pouvoir, non seulement soutient l'Église et la stimule, mais aussi que par son pouvoir transformant, elle crée «les cieux nouveaux et la terre nouvelle».*

Ludger Feldkämper
Secrétaire Général

* Le texte complet, original et officiel de ce rapport en langue anglaise. est disponible au Secrétariat de Stuttgart.